

Cote du document:	EB 2017/121/R.10/Rev.1
Point de l'ordre du jour:	6
Date:	13 septembre 2017
Distribution:	Publique
Original:	Anglais

F



Investir dans les populations rurales

Rapport sur l'efficacité du FIDA en matière de développement

Note pour les représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Paul Winters

Vice-Président adjoint a. i.
Département de la stratégie et des savoirs
téléphone: +39 06 5459 2189
courriel: p.winters@ifad.org

Périn Saint-Ange

Vice-Président adjoint
Département gestion des programmes
téléphone: +39 06 5459 2448
courriel: p.saintange@ifad.org

Ashwani K. Muthoo

Directeur de la Division Engagement mondial,
savoirs et stratégie
téléphone: +39 06 5459 2053
courriel: a.muthoo@ifad.org

Lisandro Martin

Chef de l'Unité de la programmation
et de l'efficacité opérationnelles
téléphone: +39 06 5459 2388
courriel: lisandro.martin@ifad.org

Jakob Tuborgh

Spécialiste technique de la planification stratégique
Division Engagement mondial, savoirs et stratégie
téléphone: +39 06 5459 2469
courriel: j.tuborgh@ifad.org

Transmission des documents:

William Skinner

Chef de l'Unité des organes
directeurs
téléphone: +39 06 5459 2974
courriel: gb@ifad.org

Conseil d'administration — Cent vingt et unième session
Rome, 13-14 septembre 2017

Pour: **Examen**

Table des matières

Sigles et acronymes	i
Rapport sur l'efficacité du FIDA en matière de développement	1
I. Introduction	1
II. Méthodologie et processus	1
III. L'évolution de l'architecture du FIDA axée sur les résultats	2
IV. Évaluation des résultats: communication relative au CMR pour FIDA10	2
V. Questions structurelles relatives à l'efficacité du FIDA en matière de développement	9
VI. Pleins feux: le FIDA dans le domaine de la coopération Sud-Sud et triangulaire	11
VII. Conclusions	11
Annexes	
I. Résultats obtenus pour les indicateurs et les cibles du Cadre de mesure des résultats de FIDA10	14
II. Méthodologie et processus	20
III. Pleins feux: le FIDA et la coopération Sud-Sud et triangulaire	22
IV. L'évolution de l'architecture du FIDA axée sur les résultats	26
V. Récapitulatif de la mise en œuvre des engagements souscrits pour la période couverte par FIDA10	28
VI. Rapport annuel sur la Politique du FIDA concernant l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes	29
VII. Mise en œuvre du Programme d'action d'Istanbul en faveur des pays les moins avancés	36
VIII. Rapport annuel sur l'assurance qualité dans les projets et programmes du FIDA	40
IX. Rapport de situation sur le Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne	47
X. Liste des pays concernés par des situations de fragilité jointe à la Stratégie d'engagement du FIDA dans les pays présentant des situations de fragilité	62
XI. Piste d'audit relative aux principales observations formulées par le Comité de l'évaluation, le Conseil d'administration et le Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA au sujet du RIDE 2016	63

Sigles et acronymes

ASAP	Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne
CMR	Cadre de mesure des résultats
CSST	Coopération Sud-Sud et triangulaire
FIDA10	Dixième reconstitution des ressources du FIDA
GRIPS	Système de projets d'investissement et de dons
IOE	Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA
ODD	Objectif de développement durable
OMD	Objectif du Millénaire pour le développement
PMT	Plan à moyen terme
RAP	Rapport d'achèvement de projet
RARI	Rapport annuel sur les résultats et l'impact des opérations du FIDA
RIDE	Rapport sur l'efficacité du FIDA en matière de développement
S&E	Suivi-évaluation
SYGRI	Système de gestion des résultats et de l'impact

Rapport sur l'efficacité du FIDA en matière de développement

I. Introduction

1. Le Rapport sur l'efficacité du FIDA en matière de développement (RIDE) est le principal document institutionnel rendant compte de façon synthétique de l'efficacité et de l'efficience du Fonds sur le plan institutionnel et en matière de développement. C'est également un instrument servant à promouvoir la transparence quant aux réalisations du FIDA et aux domaines dans lesquels des améliorations sont nécessaires.
2. Plus précisément, le RIDE a pour objectifs principaux: i) de renforcer la responsabilisation et l'apprentissage; et ii) de recenser les questions systémiques auxquelles il faut prêter attention pour l'amélioration de la performance et des résultats organisationnels.
3. Le RIDE 2017, 11^e édition de ce document, inclut un certain nombre d'éléments nouveaux: i) un examen des dix précédentes éditions du document, en vue de recenser un certain nombre de problèmes structurels affectant l'efficacité du FIDA en matière de développement; ii) une annexe présentant une description plus détaillée de la méthodologie, des sources de données et du processus d'élaboration du document; iii) une annexe "Pleins feux" sur les travaux du FIDA concernant les activités hors prêts et traitant, cette année, de la coopération Sud-Sud et triangulaire (CSST), composante clé de l'approche holistique du FIDA et de son modèle opérationnel pour la réduction de la pauvreté rurale; et iv) une annexe présentant un "journal d'audit" faisant apparaître la suite donnée, dans le rapport de cette année, aux principales observations formulées par le Comité de l'évaluation, le Conseil d'administration et le Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (IOE) à propos du RIDE 2016.
4. Comme précédemment, le RIDE rend compte des progrès accomplis par le FIDA au regard des indicateurs et des objectifs établis dans le Cadre de mesure des résultats (CMR)¹ du Fonds pour la période de la Dixième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA10), c'est-à-dire de 2016 à 2018. Le rapport rend également compte des progrès accomplis dans la mise en œuvre de la Politique du FIDA concernant l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne (ASAP), de l'assurance qualité des projets et programmes du FIDA, et du Programme d'action d'Istanbul en faveur des pays les moins avancés.

II. Méthodologie et processus

5. Cette édition présente une description plus détaillée de la méthodologie, des sources de données, des limitations et du processus d'élaboration du document. Étant donné toutefois que le nombre de mots des documents soumis au Conseil d'administration est limité, cette description est reportée à l'annexe II.

¹ Voir <https://webapps.ifad.org/members/eb/119/docs/french/EB-2016-119-R-13-Rev-1.pdf>. Les indicateurs et les objectifs contenus dans le CMR sont répartis sur cinq niveaux comme suit: niveau 1 – Effets sur la pauvreté, la sécurité alimentaire et les investissements agricoles à l'échelle mondiale; niveau 2 – Effets et impact des projets appuyés par le FIDA sur le développement au niveau des pays; niveau 3 – Produits des projets appuyés par le FIDA en matière de développement au niveau des pays; niveau 4 – Efficacité opérationnelle des programmes de pays et des projets appuyés par le FIDA; niveau 5 – Efficacité et efficience institutionnelles du FIDA.

III. L'évolution de l'architecture du FIDA axée sur les résultats

6. Le FIDA porte une attention croissante au renforcement de son architecture axée sur les résultats pour parvenir à un meilleur impact sur le terrain, promouvoir la responsabilisation et l'apprentissage, et accroître la transparence. À cet égard, l'annexe IV présente des informations actualisées sur un certain nombre d'initiatives en cours pour améliorer la culture du FIDA axée sur les résultats.

IV. Évaluation des résultats: communication relative au CMR pour FIDA10

7. Cette section rend compte des progrès accomplis par le FIDA au regard des indicateurs établis pour les cinq niveaux du CMR. Les données appuyant l'analyse ci-après sont présentées à l'annexe I.
8. **Niveau 1 du CMR: Effets sur la pauvreté, la sécurité alimentaire et les investissements agricoles à l'échelle mondiale.** En septembre 2015, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté les objectifs de développement durable (ODD). Le cadre mondial d'indicateurs associé à ces objectifs a été approuvé en mars 2016, à la quarante-septième session de la Commission de statistique de l'ONU. Toutefois, les débats se poursuivent encore à propos des valeurs de référence de ces indicateurs.
9. Les indicateurs du niveau 1 du CMR pour FIDA10 ont été révisés en conséquence pour inclure six indicateurs des ODD (voir page 14, annexe I), qui remplacent ceux des Objectifs du Millénaire pour le développement précédemment inclus. À l'heure actuelle, toutefois, on ne dispose d'aucune donnée pour rendre compte des progrès accomplis au regard de ces indicateurs.
10. Néanmoins, le FIDA joue de plus en plus un rôle pilote dans les processus mondiaux et régionaux d'élaboration des politiques (dans le cadre, par exemple, des réunions du G7 et du G20 consacrées à l'agriculture, du Groupe de réflexion interinstitutions sur le financement du développement, des conférences des parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques [CCNUCC], et du Comité de la sécurité alimentaire mondiale [CSA]). Cet engagement a pour but de mettre en lumière l'importance de l'agriculture paysanne pour la sécurité alimentaire mondiale, et la nécessité d'accroître les investissements nationaux et internationaux, et d'améliorer les politiques et les institutions pour éliminer la faim, la pauvreté et la malnutrition. Cette tâche inclut une participation active aux processus clés des Nations Unies concernant la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (Programme 2030).
11. **Niveau 2 du CMR: Effets et impact des projets appuyés par le FIDA sur le développement au niveau des pays.** Le niveau 2 du CMR comprend treize indicateurs: quatre indicateurs d'impact et neuf indicateurs d'effet (voir page 15, annexe I). On pourra rendre compte des progrès accomplis au regard des indicateurs d'impact lorsque les évaluations de l'impact de FIDA10 auront été achevées.
12. L'analyse des données et les comptes rendus relatifs aux indicateurs d'effet pour la période 2014-2016 sont fondés sur 84 projets achevés, répartis comme suit: Asie et Pacifique – 21; Afrique orientale et australe – 15; Amérique latine et Caraïbes – 12; Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe – 22; et Afrique de l'Ouest et du Centre – 14.

13. Les messages généraux que l'on peut tirer de l'analyse des données sont les suivants:
- Au moins 75% des projets évalués pour la période 2014-2016 sont jugés plutôt satisfaisants ou mieux pour les neuf indicateurs d'effet.
 - Les objectifs établis pour 2018 ont déjà été dépassés pour trois indicateurs (innovation et reproduction à plus grande échelle, appui à l'adaptation des petits exploitants au changement climatique, et performance du gouvernement) et sont très près d'être atteints pour les autres.
 - La performance des projets exécutés dans des situations de fragilité est généralement moins bonne que ceux réalisés dans les autres catégories de pays.
 - Pour quatre des indicateurs², la performance est supérieure à la valeur de référence (2011-2013), tandis qu'elle est marginalement inférieure dans quatre autres cas³ (l'un des neuf indicateurs n'a pas de valeur de référence).
14. Un autre message important est à relever. La performance des projets inclus dans la cohorte de 2014-2016 est inférieure, pour huit des neuf indicateurs d'effet, à celle de l'échantillon de 2012-2014⁴, encore que la différence soit marginale dans certains cas. Cette observation peut s'expliquer par au moins deux facteurs.
15. Premièrement, au cours des deux dernières années, le FIDA a sensiblement renforcé son processus d'assurance qualité pour les notes contenues dans les rapports d'achèvement de projet (RAP) en mettant en place un processus d'examen plus crédible dirigé par les conseillers régionaux en portefeuille, avec la participation de membres du personnel de l'Unité de la programmation et de l'efficacité opérationnelles, de la Division des politiques et du conseil technique et de la Division des services de gestion financière. Ce processus n'a pas seulement amélioré la qualité des RAP et la crédibilité des notes, mais il a aussi réduit la variabilité des notes attribuées par les divers évaluateurs, au sein des divisions et entre elles. Par ailleurs, des incitations ont été introduites sous la forme de récompenses financières accordées aux divisions, chaque année, pour les deux RAP obtenant les meilleures notes pour la qualité, la franchise et la ponctualité.
16. Les améliorations apportées au processus des RAP se reflètent dans le fait que le décalage moyen d'ensemble entre les notes des autoévaluations et celles d'IOE s'établit actuellement à seulement 0,35 (sur les six points du barème de notation)⁵ pour la période 2014-2016⁶. Il y a là une indication de la qualité croissante des méthodes et processus d'autoévaluation du FIDA. En fait, on peut s'attendre à ce que l'accord⁷ récemment conclu entre la direction du FIDA et IOE en vue de l'harmonisation des systèmes d'autoévaluation du FIDA et d'évaluation indépendante réduise encore l'écart à l'avenir.
17. Deuxièmement, l'échantillon 2014-2016 contient davantage de projets réalisés dans des pays en situation de fragilité que la cohorte 2012-2014 (46% contre 34%)⁸. Dans ces pays, la performance des projets est souvent moins bonne pour diverses raisons étroitement liées, parmi lesquelles la faiblesse des institutions et des contextes d'action des pouvoirs publics, l'instabilité et l'insécurité, et d'autres facteurs présentant des difficultés. L'introduction, en décembre 2016, de la

² Efficience, innovation et reproduction à plus grande échelle, gestion de l'environnement et des ressources naturelles, et performance du gouvernement.

³ Efficacité, impact sur la pauvreté rurale, égalité des sexes, et durabilité des avantages.

⁴ L'échantillon 2012-2014 comprend 89 projets achevés et évalués.

⁵ Échelle de notation: 1 = très insuffisant; 2 = insuffisant; 3 = plutôt insuffisant; 4 = plutôt satisfaisant; 5 = satisfaisant; et 6 = très satisfaisant.

⁶ Sur la base de 57 RAP validés par IOE parmi les projets achevés au cours de la période 2014-2016.

⁷ Voir <https://webapps.ifad.org/members/eb/120/docs/french/EB-2017-120-INF-2.pdf>.

⁸ La liste des pays en situation de fragilité est extraite de la Stratégie d'engagement du FIDA dans les pays présentant des situations de fragilité, présentée à l'annexe X.

première Stratégie d'engagement du FIDA dans les pays présentant des situations de fragilité intervient donc au moment opportun, puisqu'elle garantira des approches plus adaptées pour la lutte contre la pauvreté rurale dans les contextes nationaux touchés par la fragilité.

18. Par ailleurs, le RIDE 2017 constate que l'indicateur d'effet "innovation et reproduction à plus grande échelle" est celui pour lequel la performance est la plus élevée, avec 92% de projets jugés, en 2014-2016, plutôt satisfaisants ou mieux. Ces résultats positifs traduisent l'incessante attention consacrée au fil des années par le FIDA à la promotion d'approches innovantes de l'agriculture et du développement rural pouvant être reproduites à plus grande échelle en vue d'un meilleur impact.
19. Les indicateurs d'effet "efficacité des projets" et "durabilité des avantages" sont ceux pour lesquels la performance est la plus faible, bien que les opérations du FIDA ne soient pas loin d'atteindre les objectifs correspondants établis pour la fin de 2018. La performance relative à ces indicateurs sera analysée dans la section VI, où seront traitées les questions structurelles en rapport avec l'efficacité du FIDA en matière de développement.
20. **Niveau 3 du CMR: Produits des projets appuyés par le FIDA en matière de développement au niveau des pays.** Le FIDA a récemment procédé à une révision des indicateurs du Système de gestion des résultats et de l'impact (SYGRI). Cette révision a produit un ensemble condensé d'indicateurs de base qui seront introduits dans le CMR de FIDA11, et il en sera rendu compte dans le RIDE à partir de 2020. Les indicateurs situés au niveau 3 du CMR de FIDA10 demeurent toutefois alignés sur le précédent SYGRI, et la communication des résultats dans le RIDE continuera de l'utiliser comme base jusqu'à la fin de FIDA10, c'est-à-dire jusqu'au RIDE 2019.
21. On note, parmi les résultats marquants apparaissant dans le RIDE de cette année, la réduction du nombre de personnes bénéficiant de services fournis par des projets appuyés par le FIDA, passé de 112,8 millions en 2015 à 97 millions en 2016. Cette réduction est principalement due à l'achèvement prévu de quelques projets touchant un grand nombre de personnes et, tout particulièrement, le Programme de financement rural et agricole au Ghana, qui comptait 10,5 millions de bénéficiaires. Bien que le nombre total de bénéficiaires ait diminué de près de 15 millions de personnes, on s'attend à ce que les chiffres repartent à la hausse une fois que la masse considérable de projets approuvés en 2015 (54 nouveaux projets et compléments de prêt dans le cadre du programme d'exécution opérationnelle de cette année, d'un montant de 1,36 milliard d'USD) commencera à communiquer ses résultats.
22. On observe une augmentation significative du nombre d'emprunteurs actifs depuis 2015, soit 93%, malgré l'achèvement du programme mentionné ci-dessus au Ghana, qui représentait près de la moitié des emprunteurs actifs au cours de cette année-là. On a aussi enregistré en 2016 une augmentation de 50% du nombre d'entreprises ayant eu accès aux services de promotion des entreprises, malgré la clôture du Projet d'appui aux microentreprises rurales au Burkina Faso, dont la contribution avait été en 2015 la deuxième par ordre d'importance. Une baisse significative a également été enregistrée pour l'indicateur "superficie bénéficiant de réseaux d'irrigation" (3.2.2) du fait de la clôture, entre 2015 et 2016, de quatre des cinq principaux projets contribuant à cet indicateur. Le tableau 3 de l'annexe I présente la liste complète de ces résultats.
23. **Niveau 4 du CMR: Efficacité opérationnelle des programmes de pays et des projets appuyés par le FIDA.** Une série d'indicateurs concernant l'exécution des programmes de pays (et mettant l'accent sur les activités hors prêts), la qualité initiale, la gestion du portefeuille et le cofinancement rend compte des progrès de

l'efficacité opérationnelle des programmes de pays et des projets. Les résultats sont présentés dans le tableau 4 de l'annexe I (page 17).

24. Les résultats de cette année – fondés sur les informations en retour provenant des enquêtes auprès des clients – sont encourageants pour l'exécution des programmes de pays⁹. Le groupe de pays dans lequel l'enquête auprès des clients a été réalisée en 2017 est le même que celui de 2015, et les résultats sont par conséquent comparables. Comme on l'a indiqué plus haut, le FIDA prévoit de renforcer ses méthodes et processus d'enquête auprès des clients de manière à disposer d'un instrument plus robuste (ayant pour complément d'autres méthodes d'évaluation) pour rendre compte de la performance du FIDA concernant les activités hors prêts (y compris la gestion des savoirs).
25. S'agissant des résultats, le FIDA a déjà atteint les objectifs définis pour la fin de 2018 pour plusieurs indicateurs: contribution à l'augmentation des revenus; amélioration de la sécurité alimentaire et autonomisation des ruraux pauvres, femmes et hommes; concertation sur les politiques; établissement de partenariats; et respect des principes d'efficacité de l'aide au développement. Un examen plus approfondi des données issues de l'enquête auprès des clients montre toutefois qu'il existe une marge d'amélioration, la performance n'étant pour l'essentiel que plutôt satisfaisante.
26. Ainsi, la participation à la concertation sur les politiques nationales a été jugée satisfaisante ou mieux dans seulement 17% des pays inclus dans l'enquête auprès des clients. De même, l'établissement de partenariats a été satisfaisant ou mieux dans 33% des pays. La direction est consciente de cette situation et devrait parvenir à obtenir, à l'avenir, de meilleurs résultats dans ces importants domaines par le biais du renforcement de son modèle opérationnel¹⁰ pour déboucher sur un impact à plus grande échelle au cours de la période de FIDA11, avec un accent renforcé sur la décentralisation organisationnelle et les activités hors prêts.
27. Pour ce qui concerne l'établissement de partenariats, des efforts sont constamment entrepris pour garantir la coopération avec les institutions gouvernementales, les ONG et les organisations internationales pertinentes. S'agissant des organismes des Nations Unies ayant leur siège à Rome, de nombreuses activités se déroulent au niveau des pays (par exemple en termes de coopération à la conception des projets par l'intermédiaire du Centre d'investissement de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture [FAO]), au niveau institutionnel (par exemple la préparation conjointe de l'État de l'insécurité alimentaire dans le monde 2017) et au niveau mondial par le biais de leur participation conjointe à d'importants processus d'élaboration des politiques (dans le cadre, par exemple, des réunions du G7 et du G20 consacrées à l'agriculture et du CSA).
28. Le document "Perspectives d'avenir: le FIDA dans le contexte du Programme de développement durable à l'horizon 2030"¹¹, présenté en juin à la deuxième session de la Consultation sur FIDA11, souligne que le partenariat avec le secteur privé sera essentiel pour que le FIDA obtienne un impact à plus grande échelle et s'acquitte de son mandat. Le secteur privé offre un vaste potentiel en termes de ressources, de compétences, de services et de produits pouvant apporter des avantages significatifs au groupe cible du FIDA. La conception du Fonds d'investissement dans l'agriculture paysanne et les petites et moyennes entreprises (SIF) est un exemple des efforts en cours pour renforcer le partenariat avec le secteur privé dans le contexte du portefeuille du FIDA; son objectif est de créer de

⁹ En 2017, 34 pays ont été invités à participer, mais 30 seulement ont donné des réponses admissibles. Pour que l'enquête auprès des clients soit valide, le pays devait solliciter au moins 20 réactions et, sur ces 20 réactions, le taux de réponses devait être d'au moins 40%.

¹⁰ Voir Améliorer le modèle opérationnel de FIDA11 pour déboucher sur un impact à plus grande échelle: <https://webapps.ifad.org/members/repl/11/02/docs/IFAD11-2-R-3.pdf>.

¹¹ Voir Perspectives d'avenir: le FIDA dans le contexte du Programme de développement durable à l'horizon 2030: <https://webapps.ifad.org/members/repl/11/02/docs/IFAD11-2-R-2.pdf>.

nouvelles petites et moyennes entreprises à l'appui du processus plus général de transformation du monde rural, et de renforcer les entreprises existantes.

29. Les équipes de pays du FIDA et le Bureau des politiques de la Division des politiques et du conseil technique portent une attention croissante à la participation à la concertation sur les politiques au niveau national. Une décentralisation et des ressources accrues sont toutefois essentielles pour accélérer la mise en œuvre de ce programme, afin d'assurer l'impact souhaité sur les politiques nationales dans le secteur de l'agriculture. Le plan de décentralisation institutionnelle du FIDA présenté au Conseil en décembre 2016, les ajustements qu'il est prévu d'apporter au modèle opérationnel (voir note de bas de page n° 11) et les activités en cours pour promouvoir l'excellence opérationnelle¹² constituent ensemble le cadre nécessaire pour parvenir, à l'avenir, à des améliorations dans la participation à l'élaboration des politiques au niveau national.
30. Une attention accrue est également portée à la gestion des savoirs, tant au niveau institutionnel qu'à celui des programmes de pays. La direction a approuvé en novembre 2016 un plan d'action institutionnel en matière de gestion des savoirs. Ce plan trace les grandes lignes des domaines prioritaires, et notamment la nécessité d'une approche davantage intégrée de la gestion des savoirs dans l'ensemble de l'organisation afin de renforcer les synergies entre la gestion des savoirs, le suivi-évaluation, la CSST, la recherche et la participation à l'élaboration des politiques. Le FIDA met aussi au point actuellement une méthodologie pour suivre la gestion des savoirs et en rendre compte de manière plus détaillée. Dans le même temps, le Fonds envisage de réexaminer la Stratégie du FIDA en matière de gestion des savoirs (2007) pour en garantir la pertinence dans le contexte plus général qui est aujourd'hui celui du développement, et de prendre en compte l'évolution intervenue au sein de l'organisation au cours de la décennie écoulée.
31. Du point de vue de la qualité initiale, le message émergent est également positif. Les objectifs ont été relevés pour trois des cinq indicateurs présents dans le CMR de FIDA9, et un indicateur environnemental supplémentaire y a été ajouté. Malgré cela, tous les indicateurs dépassent leur objectif et dépassent les résultats présentés dans le RIDE de l'année dernière. Une seule exception à cela, l'indicateur concernant le suivi-évaluation, qui atteint 88%, soit à peine moins que l'objectif de 90% prévu pour FIDA10 – mais en augmentation par rapport au chiffre de 80% enregistré pour la période de FIDA9. On trouvera à l'annexe V un compte rendu plus détaillé concernant la qualité initiale.
32. Pour ce qui concerne spécifiquement la nutrition, de nouveaux efforts sont déployés pour intégrer cette priorité clé dans les opérations du FIDA conformément au document "Intégration d'une agriculture sensible aux enjeux nutritionnels au FIDA – plan d'action pour 2016-2018". En 2016, tous les nouveaux programmes d'options stratégiques pour le pays (COSOP) et 46% des projets approuvés par le Conseil étaient sensibles aux enjeux nutritionnels, dépassant ainsi les objectifs établis. Ce résultat a été rendu possible grâce aux activités de renforcement des capacités (formation, apprentissage et sensibilisation) au niveau du siège et des projets. À l'avenir, la récente incorporation dans le nouveau SYGRI d'indicateurs en rapport avec la nutrition améliorera encore la base de données factuelles concernant la contribution du FIDA à la nutrition.
33. Les aspects relatifs aux décaissements, qui se reflètent dans les résultats en matière de décaissement, ont toujours constitué un problème pour l'institution. Depuis son inclusion dans le CMR de FIDA8, le temps moyen écoulé entre l'approbation du projet et le premier décaissement n'a pas atteint l'objectif de

¹² L'opération d'excellence opérationnelle a deux objectifs: i) réaliser des améliorations significatives et mesurables dans les pratiques et les processus opérationnels axés sur les résultats; et ii) introduire les changements souhaitables dans la culture de l'organisation, ses structures, ses effectifs (y compris l'apprentissage) et ses arrangements de partenariat qui faciliteront l'excellence opérationnelle.

14 mois, et il est encore à peine inférieur à 17 mois. Le ratio de décaissement est également un problème pour le Fonds et, bien que l'objectif ait été ramené à 15% en décembre 2016, le ratio se situe toujours autour de 13% pour l'ensemble du portefeuille comme pour les situations de fragilité.

34. C'est dans ce contexte que le FIDA a réalisé, au cours de l'année 2016, une étude approfondie sur les questions de décaissement. Les conclusions de cette étude ont conduit à l'élaboration d'un plan d'action sur les décaissements, afin d'aborder les problèmes qui se posent. Les améliorations sont possibles dans plusieurs domaines: révision de la méthodologie relative au ratio de décaissement; amélioration des systèmes institutionnels des technologies de l'information; mise en place de systèmes d'alerte rapide; élaboration d'outils de suivi par domaine thématique; et examen des politiques en rapport avec la gestion financière des projets. En outre, pour réduire les délais entre la note conceptuelle de projet et le premier décaissement, le FIDA prévoit, dans le cadre de FIDA11, de mettre en place un processus plus agile de conception et d'examen, comportant la souplesse requise pour le traitement rapide des conceptions axées sur des données concrètes et des projets à faible risque.
35. Instrument servant de complément aux prêts, le programme de dons est fondamental pour faire progresser l'exécution du mandat du FIDA. Adoptée en 2015, la Politique du FIDA en matière de dons produit l'impact attendu, puisque 100% des nouveaux dons, en 2016, ont été jugés plutôt satisfaisants ou mieux au point de départ. Plusieurs domaines ont été renforcés dans la conception des dons, notamment un meilleur alignement stratégique sur les priorités institutionnelles, le renforcement des activités de développement des capacités nationales, et de meilleures liaisons avec les prêts, par le biais d'une attention plus soutenue à la gestion des savoirs. D'autre part, 91% des dons en cours sont jugés plutôt satisfaisants ou mieux pour le déroulement de la mise en œuvre, dépassant largement l'objectif de 80% établi pour FIDA10. On trouvera à l'annexe V davantage d'informations sur la mise en œuvre de la politique en matière de dons.
36. Au cours de la période de FIDA9 et au début de FIDA10, le Fonds a dépassé le ratio de cofinancement de 1,2, pour atteindre un ratio de 1,4 à la fin de 2015. Durant l'année 2016, toutefois, le ratio a régulièrement diminué pour se situer aujourd'hui à 1,27, juste au-dessus de l'objectif établi¹³. Les cofinancements nationaux sont demeurés relativement stables à 2,1 milliards d'USD depuis la période 2013-2015, et ils présentent une ventilation assez prévisible en fonction des revenus des pays: 36% de cofinancements nationaux par rapport au financement du FIDA dans les pays à faible revenu (PFR), 85% dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure et 126% dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure (voir tableau 1 ci-dessous). Pour ce qui concerne les cofinancements internationaux, on observe une baisse significative – près de 350 millions d'USD – depuis la période 2013-2015, et la ventilation en fonction des revenus des pays est moins uniforme. Plusieurs raisons expliquent le montant relativement peu élevé de cofinancements internationaux acheminés vers les portefeuilles du FIDA dans les PFR. On peut citer, d'une part, le fait que, dans les autres banques multilatérales de développement, le portefeuille de l'agriculture bénéficie d'une priorité relativement réduite, d'où une moindre disponibilité de fonds pour les cofinancements et, d'autre part, le fait que le FIDA a pour ambition de simplifier la conception des projets dans les pays à faible capacité d'exécution, ce qui rend dans certains cas délicate à gérer la complexité qui accompagne un cofinancement additionnel.
37. Pour l'avenir, afin d'accroître les niveaux de cofinancement et de réaliser ainsi le programme de travail prévu pour la période de FIDA11 – conformément au document sur le modèle opérationnel pour FIDA11 –, la direction propose d'établir

¹³ Le calcul du ratio de cofinancement prend pour base une période glissante de 3 ans. Le RIDE 2016 couvrait les projets approuvés entre 2013 et 2015, tandis que le RIDE 2017 couvre les projets approuvés entre 2014 et 2016.

des objectifs régionaux pour les cofinancements internationaux. Elle cherchera, entre autres, à mobiliser des cofinancements supplémentaires en rapport avec le climat et auprès de sources privées, et elle explorera de meilleurs moyens de mobiliser des cofinancements nationaux qui se sont avérés bénéfiques pour le succès des projets.

Tableau 1
Ratio de cofinancement par catégorie de revenus

	<i>Ratio d'ensemble</i>	<i>Cofinancements nationaux seulement</i>	<i>Cofinancements internationaux seulement</i>
Ensemble du FIDA	1,27	0,74	0,53
Pays intermédiaires de la tranche supérieure	1,47	1,26	0,21
Pays intermédiaires de la tranche inférieure	1,63	0,85	0,78
PFR	0,60	0,36	0,24

Source: Système de projets d'investissement et de dons (GRIPS).

Note: les ratios sont calculés en divisant le montant total des cofinancements par le montant total du financement du FIDA.

38. **Niveau 5 du CMR: Efficacité et efficacité institutionnelles du FIDA.** Le FIDA réalise une bonne performance pour plusieurs indicateurs concernant la gestion des ressources humaines. Tout particulièrement, le nombre de jours nécessaires pour pourvoir aux postes vacants est demeuré inférieur à 100 jours, alors que les valeurs de référence étaient de 109 jours pour FIDA10 et de 144 jours pour FIDA9. En outre, l'indice d'engagement du personnel est demeuré à 76%, supérieur à l'objectif, tandis que le nombre de membres du personnel provenant de pays des Listes B et C n'a pas changé, demeurant à 42% dans les RIDE 2015 et 2016.
39. L'institution demeure toutefois confrontée à un problème persistant, celui du recrutement de personnel féminin à des postes de direction (grades P-5 et supérieurs) afin d'atteindre l'objectif de 35%. Alors que des femmes occupent plus de 50% des postes dans les catégories P-3 et P-4, elles ne sont que 25% dans les postes de grades P-5 et supérieurs.
40. Afin d'aborder résolument cette question, la direction a entrepris une étude approfondie pour analyser la représentation des femmes au sein du personnel du FIDA. Cette étude a servi de base à l'élaboration d'un plan d'action pour les ressources humaines, avec de nombreuses mesures de discrimination positive ayant pour but d'accroître, avec le temps, la représentation des femmes parmi les postes de grades P-5 et supérieurs. Ces mesures sont notamment: veiller à ce que le groupe de sélection soit composé de femmes et d'hommes; exiger que les femmes représentent la moitié des candidats retenus sur la liste restreinte; offrir de plus grandes possibilités d'équilibre entre vie professionnelle et vie privée et de conditions de travail atypiques; et prévoir un congé parental pour les fonctionnaires dans les lieux d'affectation déconseillés aux familles.
41. Dans le cadre de la Consultation sur FIDA10, le Fonds s'est engagé à mettre au point un système adapté afin de mesurer la totalité des coûts des principaux processus opératoires, grâce par exemple à une affectation plus précise des dépenses de personnel aux activités auxquelles elles se rattachent. Les travaux se poursuivent, par conséquent, pour passer d'une approche axée sur les groupes à une approche se fondant sur les nouveaux piliers de l'obtention des résultats. Cette nouvelle approche vise à accroître la focalisation de l'institution sur les résultats et facilitera la détermination du coût des produits institutionnels et des processus essentiels soigneusement définis. Toutefois, du fait de cette transition institutionnelle, la pratique consistant à rendre compte du budget par groupes a été abandonnée, et l'on ne dispose par conséquent d'aucune donnée à communiquer à propos de cet indicateur. On envisage d'inclure d'autres indicateurs en rapport avec le budget dans le CMR de FIDA11.

42. Les objectifs ont été atteints pour ce qui concerne les ratios d'efficience se rapportant tant aux décaissements qu'aux cofinancements. Le ratio d'efficience comparant les engagements de prêts et de dons en dollars des États-Unis pour 1 USD de dépenses administratives a été de 7,7, légèrement inférieur à l'objectif de 8,2 établi pour FIDA10. Il convient toutefois de noter que, compte tenu des évolutions actuelles des dépenses du FIDA, qui ont déjà diminué de 16 millions d'USD depuis 2012, une nouvelle réduction de 14 millions d'USD serait nécessaire pour atteindre le ratio de 8,2 avec un programme de prêts et dons (PPD) de 3,2 milliards d'USD. Autrement, le PPD devrait être porté à 3,5 milliards d'USD pour maintenir le ratio de 8,2 aux niveaux actuels des dépenses administratives.
43. Pour ce qui concerne la décentralisation, le pourcentage global d'agents travaillant dans les bureaux de pays du FIDA a diminué, passant de 45,5% (chiffre du RIDE 2016) à 43%. Ce léger recul résulte de la création de quelques nouveaux postes au siège pour accueillir les membres du personnel en rotation après des affectations dans des bureaux de pays. Le FIDA est résolu à poursuivre son programme de décentralisation et à atteindre l'objectif de 45% d'ici à la fin de 2018. Il est prévu de poursuivre le plan de décentralisation au cours de FIDA11.

V. Questions structurelles relatives à l'efficacité du FIDA en matière de développement

44. Comme indiqué dans l'introduction du rapport, la direction a procédé à un examen des dix précédentes éditions du RIDE, afin de recenser un certain nombre de problèmes structurels affectant l'efficacité du FIDA en matière de développement et auxquels il convient de prêter attention afin d'obtenir, à l'avenir, de meilleurs résultats en termes de réduction de la pauvreté rurale.
45. La principale conclusion est que, pour tous les indicateurs qu'il a été possible de comparer entre le RIDE 2007 et le RIDE 2017, la performance des opérations du FIDA s'est améliorée (voir le tableau 2 ci-après). En fait, pour tous les indicateurs d'effet, au moins 75% ou plus des projets appuyés par le FIDA évalués à leur achèvement sont, à l'heure actuelle, considérés comme plutôt satisfaisants ou mieux.
46. Les plus fortes améliorations concernent la performance du gouvernement en tant que partenaire, suivie par la gestion de l'environnement et des ressources naturelles, et l'égalité des sexes. Plusieurs facteurs expliquent ces résultats, et notamment l'introduction de politiques institutionnelles du FIDA en matière d'égalité des sexes et de gestion de l'environnement et des ressources naturelles, la création d'une division spécialement chargée de l'environnement et du changement climatique, ainsi que des initiatives spécifiques (en partenariat avec la FAO) pour renforcer les capacités et les institutions du gouvernement dans les pays présentant des situations de fragilité.
47. Dans le même temps, une analyse plus nuancée des données de la période 2014-2016 révèle que, à l'exception de la reproduction à plus grande échelle, la performance des opérations du FIDA est plutôt satisfaisante ou moins pour tous les autres indicateurs dans environ 50% des projets. Cela se vérifie particulièrement dans trois domaines – efficience, durabilité des avantages, et changement climatique et gestion de l'environnement et des ressources naturelles – analysés ci-après. Entre-temps, le message fondamental est qu'il existe une marge d'amélioration afin qu'un pourcentage accru de projets financés par le FIDA soit jugé satisfaisant ou mieux.

Tableau 2
Notes des rapports d'achèvement de projet

Indicateur RAP	Pourcentage de projets jugés plutôt satisfaisants ou mieux		Ventilation des notes dans la zone "satisfaisant" (4, 5 et 6)	
	RIDE 2007 (2004-2006)	RIDE 2017 (2014-2016)	Note 4	Notes 5 et 6
Efficacité	75	84	37	47
Efficience	64	77	48	29
Impact global sur la pauvreté rurale	65	86	37	49
Égalité entre les sexes*	69	87	33	54
Durabilité des avantages	56	78	48	30
Potentiel de reproduction à plus grande échelle	s.o.	92	22	70
Innovation	59	93	34	59
Gestion de l'environnement et des ressources naturelles*	70	88	49	39
Appui à l'adaptation des petits paysans au changement climatique	s.o.	84	60	24
Performance du gouvernement*	63	90	41	49

Source: RAP.

* Pour ces indicateurs, les données sont extraites du RIDE 2008, étant donné qu'ils n'avaient pas été couverts dans le RIDE 2007.

48. **L'efficience des opérations du FIDA** concerne le rapport entre les ressources mises en œuvre et les résultats obtenus et la mesure dans laquelle le projet a été exécuté en temps opportun et de manière efficiente. Entre le RIDE 2007 et le présent rapport, l'efficience des projets s'est améliorée, passant de 64% à 77% des projets jugés plutôt satisfaisants ou mieux. Plusieurs raisons expliquent cette amélioration de l'efficience, notamment des projets de qualité initiale plus rigoureuse; l'augmentation, au fil des années, de la présence dans les pays et de la décentralisation; la supervision directe et l'appui à l'exécution; et une plus grande attention portée au suivi-évaluation.
49. Dans le même temps, le plus récent ensemble de données (pour les projets clos au cours de la période 2014-2016) montre que près d'un projet sur deux (48%) est plutôt satisfaisant du point de vue de l'efficience, tandis que 20% sont jugés insuffisants. D'autres efforts sont toutefois en cours pour améliorer l'efficience des projets, grâce par exemple à la rationalisation des systèmes de traitement des demandes de retrait des fonds des prêts, à une meilleure adaptation de la conception au contexte du pays, et à un renforcement plus général des capacités du personnel de l'unité de gestion du projet. Par ailleurs, l'objectif de réaliser des projets de plus grande ampleur au cours de FIDA11 (voir le document sur le modèle opérationnel) devrait déboucher sur des effets plus robustes en matière de développement, obtenus de manière plus efficiente.
50. **La durabilité des avantages** concerne la mesure dans laquelle le flux d'avantages résultant de l'exécution du projet pourra se poursuivre après l'achèvement du projet. Les notes relatives à la durabilité des avantages se sont améliorées, passant de 56 à 78% entre le RIDE 2007 et le RIDE 2017. Ce progrès est dû à plusieurs éléments moteurs, parmi lesquels l'attention accrue à la reproduction à plus grande échelle des innovations et des approches du développement réussies¹⁴, l'élaboration de stratégies de retrait pour les projets qui ne bénéficient pas d'un financement

¹⁴ Comme indiqué dans le cadre opérationnel du FIDA pour la reproduction à plus grande échelle des résultats, les principes de la reproduction à plus grande échelle et de la durabilité sont étroitement liés et se complètent mutuellement.

additionnel du FIDA à la clôture, et l'attention accrue portée au renforcement des capacités des institutions à tous les niveaux dans les pays bénéficiaires.

51. Cependant, exactement comme dans le cas de l'efficacité des projets, près d'un projet sur deux (48%) est jugé plutôt satisfaisant, tandis que 20% sont jugés insuffisants. La durabilité est encore plus complexe dans les situations de fragilité. Le FIDA n'est toutefois pas le seul dans ce cas, puisque les projets agricoles financés par d'autres organismes de développement sont confrontés à des problèmes du même ordre¹⁵.
52. Par conséquent, il faudra faire davantage pour garantir le maintien des avantages dans la période postérieure au projet et aborder de front ces problèmes. Le Fonds met actuellement en place des mesures qui, prises ensemble, sont susceptibles d'améliorer les perspectives futures pour la durabilité, et notamment: veiller à une plus grande intégration des projets dans les programmes de pays grâce à des synergies renforcées entre ses interventions de développement; participer de manière plus proactive à l'élaboration des politiques avec le gouvernement, le secteur privé et d'autres partenaires; et intégrer, au stade de la conception du projet, de meilleures évaluations du risque et des mesures d'atténuation.
53. **Changement climatique et gestion de l'environnement et des ressources naturelles.** Bien que 84% des projets soient jugés plutôt satisfaisants ou mieux du point de vue du changement climatique pour la période 2014-2016, 60% sont seulement plutôt satisfaisants et 16% se situent dans la zone "insuffisant". Pour ce qui concerne la gestion de l'environnement et des ressources naturelles, 88% des projets sont jugés plutôt satisfaisants ou mieux – dont près de 50% sont seulement plutôt satisfaisants – et 12% sont jugés insuffisants. Pour ces deux indicateurs, les données montrent en dernière analyse qu'un grand nombre de projets entrent dans la catégorie "plutôt satisfaisant".
54. Néanmoins, le FIDA aborde très sérieusement la question de la performance dans ces deux domaines. Il est probable qu'une meilleure performance sera observée à l'achèvement lorsque les projets conçus après l'adoption de la Stratégie du FIDA concernant le changement climatique (2010) et de la Politique du FIDA relative à la gestion de l'environnement et des ressources naturelles (2011), et les projets bénéficiant d'un financement de l'ASAP auront été achevés et évalués. Entre-temps, en 2016, la direction a introduit des directives détaillées relatives aux procédures d'évaluation sociale, environnementale et climatique (PESEC) devant être appliquées lors de la conception, ce qui améliorera sans doute la performance à l'avenir. Des cofinancements additionnels en rapport avec le climat seront recherchés au cours de FIDA11, ce qui devrait encore contribuer à améliorer la performance.

VI. Pleins feux: le FIDA dans le domaine de la coopération Sud-Sud et triangulaire

55. La nouvelle section "Pleins feux" figurera désormais régulièrement dans le RIDE. Elle a été introduite en vue de fournir des informations plus approfondies sur les activités hors prêts du FIDA. La section de cette année, qui constitue l'annexe III, propose une vue d'ensemble des activités du FIDA dans le domaine de la CSST.

VII. Conclusions

56. Le RIDE 2017 montre bien que le FIDA joue un rôle important dans l'architecture de l'aide internationale, par l'appui qu'il apporte aux objectifs du Programme 2030 et aux ODD. Son mandat et ses activités axés sur la promotion de l'agriculture paysanne et du développement rural sont essentiels pour éliminer la faim et la pauvreté, et pour améliorer les niveaux nutritionnels, l'égalité des sexes et les

¹⁵ Voir le tableau 9 du Rapport annuel 2016 sur les résultats et l'impact des opérations du FIDA.

revenus dans les zones rurales. En fait, la demande d'assistance qui lui est adressée augmente constamment compte tenu de l'importance des ODD 1 et 2 – qui sont au cœur du mandat du FIDA – pour l'amélioration de la prospérité et du bien-être au niveau mondial.

57. Le RIDE constate également que les résultats atteints ont considérablement progressé depuis la première édition du rapport, en 2007. Cela découle de la recherche constante, par l'organisation, d'amélioration de la performance par le biais d'une attention accrue à la mesure et à la gestion des résultats, à la communication et à l'apprentissage. Néanmoins, d'autres améliorations de la performance sont encore possibles et exigeront, à l'avenir, une attention concertée.
58. Outre ce qui précède, le RIDE 2017 formule six conclusions principales qui appellent à la réflexion et à l'action. Premièrement, pour ce qui concerne l'efficacité du FIDA en matière de développement, les indicateurs évalués montrent, pour la plupart, que la performance des projets se situe dans la zone "satisfaisant" et que les objectifs établis pour la fin de l'année 2018 sont soit déjà atteints, soit près de l'être. C'est là un message très positif qui mérite d'être souligné.
59. Dans le même temps, la performance des projets est dans la plupart des cas plutôt satisfaisante, et il est donc possible de chercher à faire en sorte qu'un pourcentage accru de projets soit jugé satisfaisant ou très satisfaisant. L'impulsion dans le sens de l'amélioration sera au cœur de la contribution du FIDA à la réalisation des ODD, et confortera la position du FIDA en tant que première organisation multilatérale mondiale concernée par l'agriculture paysanne et le développement rural dans les pays en développement.
60. Deuxièmement, le RIDE constate que certains domaines de performance limitent de manière plus générale l'efficacité du FIDA en matière de développement. Il s'agit notamment de l'efficacité des opérations, de la durabilité des avantages, ainsi que du changement climatique et de la gestion de l'environnement et des ressources naturelles. On doit toutefois reconnaître que le FIDA n'est pas le seul à être confronté à des difficultés dans ces domaines. À l'avenir, des domaines de performance bénéficieront d'une attention accrue, entre autres au cours des examens de la qualité initiale des nouvelles opérations et par le biais de la supervision et de l'appui à l'exécution des projets et programmes en cours.
61. Troisièmement, le FIDA cherche en priorité à parvenir à l'excellence opérationnelle et institutionnelle par le biais de diverses mesures étroitement liées. Il s'agit notamment de trouver des moyens d'accélérer le décaissement des fonds des prêts; d'investir davantage dans le renforcement des capacités dans les situations de fragilité; d'avoir plus largement recours aux technologies de l'information et des communications pour améliorer la productivité agricole; d'exécuter plus rapidement les mesures prévues pour faire en sorte que les effectifs du FIDA soient souples, diversifiés et équilibrés, et comprennent une plus forte proportion de femmes occupant des postes de grades P-5 et supérieurs; de rééquilibrer de manière structurée les effectifs entre le siège et les bureaux de pays; et de rationaliser les processus opérationnels internes au niveau de l'institution (pour réduire, par exemple, les délais entre le concept du projet, son approbation par le Conseil et le premier décaissement).
62. Quatrièmement, les partenariats sont essentiels pour que le FIDA puisse remplir son mandat. Il s'agit là d'un principe d'action solidement ancré dans le Cadre stratégique du FIDA 2016-2025, les programmes de pays et les opérations. Il existe des possibilités de développer encore davantage, dans les opérations du FIDA, les partenariats avec le secteur privé comme source d'investissements et prestataire de services et d'intrants essentiels. Le FIDA est résolu à renforcer son partenariat avec le secteur privé, y compris par l'intermédiaire de ses partenariats public-privé-producteurs. Par ailleurs, l'attention se porte sur la mise au point de produits et d'instruments spécialement adaptés – comme le SIF – pour permettre

au FIDA de tirer parti des capacités des petites et moyennes entreprises et de les renforcer, en s'intéressant spécialement aux jeunes, pour améliorer les moyens d'existence ruraux.

63. Cinquièmement, comme on le verra à l'annexe III, le RIDE met en évidence l'importance de la CSST comme composante du modèle opérationnel du FIDA pour faire progresser la réalisation du mandat de l'organisation. Au fil des années, le FIDA a entrepris une série d'activités ad hoc de CSST, mais il est résolu à ne plus utiliser cette approche reposant sur le maintien des conditions actuelles. Une approche plus organisée sera par conséquent suivie à l'avenir, en veillant aux synergies adéquates entre les priorités institutionnelles pertinentes, et notamment entre: la conception du programme et l'appui à son exécution; l'établissement de partenariats et la mobilisation de ressources; et la liaison entre la CSST et d'autres processus institutionnels comme l'innovation, l'apprentissage et le programme de reproduction à plus grande échelle.
64. Sixièmement, le Fonds a pris diverses mesures en vue de poursuivre le renforcement de son architecture axée sur les résultats pour promouvoir la responsabilisation, l'apprentissage et la transparence. Néanmoins, les instruments axés sur les résultats avaient été largement utilisés, par le passé, à des fins de communication, mais on a de plus en plus reconnu qu'ils pourraient être mieux utilisés à des fins de "gestion axée sur les résultats" et d'apprentissage. L'introduction récente du Cadre relatif à l'efficacité en matière de développement fournit le contexte nécessaire pour que la focalisation sur la mesure des résultats puisse aussi servir à améliorer la performance du FIDA de manière générale.
65. Il est important de noter, avant de conclure, que plusieurs activités sont déjà en cours pour aborder rapidement ces défis parmi d'autres. De plus, le nouveau modèle opérationnel et la stratégie financière pour la période de FIDA11 et au-delà, avec les divers ajustements prévus dans des domaines essentiels, constituent un ensemble visant à promouvoir l'excellence institutionnelle et opérationnelle, et à faire en sorte que le FIDA devienne une organisation encore plus souple, plus efficiente et plus efficace, capable d'obtenir des résultats durables en matière de réduction de la pauvreté rurale. Les perspectives de voir le FIDA apporter la contribution attendue à la réalisation des ODD sont véritablement encourageantes.

Résultats obtenus pour les indicateurs et les cibles du Cadre de mesure des résultats de FIDA10

Tableau 1

Niveau 1 du CMR – Effets sur la pauvreté, la sécurité alimentaire et les investissements agricoles à l'échelle mondiale

<i>Indicateurs</i>	<i>Source</i>	<i>Année de référence^b</i>	<i>Résultats</i>
1.1 Effets sur la pauvreté et la sécurité alimentaire à l'échelle mondiale			
1.1.1 Proportion de la population vivant au-dessous du seuil de pauvreté fixé au niveau international (1,90 USD par jour)	Division de statistique ^a	à déterminer	-
1.1.2 Prévalence de la sous-alimentation dans la population	Division de statistique ^a	à déterminer	-
1.1.3 Prévalence de l'insécurité alimentaire	Division de statistique ^a	à déterminer	-
1.1.4 Prévalence du retard de croissance chez les enfants de moins de 5 ans	Division de statistique ^a	à déterminer	-
1.2 Effets sur les investissements agricoles à l'échelle mondiale			
1.2.1 Total des apports publics alloués au secteur agricole (en milliards d'USD)	Division de statistique ^a	à déterminer	-
1.2.2 Part des dépenses publiques affectée à l'agriculture (indice)	Division de statistique ^a	à déterminer	-

^a <http://unstats.un.org/sdgs/indicators/database>.

^b Pour chaque indicateur, les années de référence et les données correspondantes doivent encore être fixées par la Commission de statistique de l'ONU.

Tableau 2

Niveau 2 du CMR – Effets et impact des projets appuyés par le FIDA sur le développement au niveau des pays

	Source	Valeur de référence 2011-2013	2012-2014 ^a	2014-2016 ^b	Cible FIDA10 2018	
2.1 Indicateurs d'impact						
2.1.1	Nombre de personnes concernées par la mobilité économique (en millions de personnes)	Évaluations de l'impact du FIDA	n.d.	n.d.	n.d.	40
2.1.2	Nombre de personnes dont la production s'est améliorée (en millions de personnes)	Évaluations de l'impact du FIDA	n.d.	n.d.	n.d.	43
2.1.3	Nombre de personnes jouissant d'un meilleur accès au marché (en millions de personnes)	Évaluations de l'impact du FIDA	n.d.	n.d.	n.d.	42
2.1.4	Nombre de personnes dont la résilience est renforcée (en millions de personnes)	Évaluations de l'impact du FIDA	n.d.	n.d.	n.d.	22
2.2 Indicateurs d'effet (pourcentage de projets jugés plutôt satisfaisants ou mieux) à l'achèvement						
2.2.1	Efficacité	RAP	88	93	84	90
	<i>Situations de fragilité seulement</i>	RAP	-	-	68	-
2.2.2	Efficience	RAP	76	82	77	80
	<i>Situations de fragilité seulement</i>	RAP	-	-	74	-
2.2.3	Impact sur la pauvreté rurale	RAP	88	94	86	90
	<i>Situations de fragilité seulement</i>	RAP	-	-	79	-
2.2.4	Égalité entre les sexes	RAP	93	91	87	90
2.2.5	Durabilité des avantages	RAP	81	87	78	85
	<i>Situations de fragilité seulement</i>	RAP	-	-	63	-
2.2.6	Innovation et reproduction à plus grande échelle	RAP	91	96	92	90
	• <i>Innovation seulement</i>	RAP	-	-	93	-
	• <i>Reproduction à plus grande échelle seulement</i>	RAP	-	-	92	-
2.2.7	Gestion de l'environnement et des ressources naturelles	RAP	86	89	88	90
2.2.8	Appui à l'adaptation des petits paysans au changement climatique	RAP	n.d.	90	84	50
2.2.9	Performance des pouvoirs publics	RAP	78	90	90	80

Note: RAP – rapport d'achèvement de projet; n.d. – non disponible.

^a Ces résultats ont été présentés dans le RIDE 2016.

^b Les résultats des RAP sont présentés cumulés sur trois ans afin de mieux rendre compte de la dynamique interannuelle. Il s'agit de la première édition du RIDE qui inclut l'année considérée dans la communication des résultats des RAP.

Tableau 3

Niveau 3 du CMR – Produits des projets appuyés par le FIDA en matière de développement au niveau des pays

Indicateurs	Source	Valeur de référence 2013	2015 ^a	2016 ^b	Fourchette prévisionnelle FIDA10 2018
3.1 Portée globale					
3.1.1 Nombre de personnes bénéficiant de services fournis par des projets soutenus par le FIDA (en millions de personnes; ratio hommes/femmes)	SYGRI	98,6 (52/48)	112,75 (50/50)	97,04 (50/50)	110 - 130
3.2 Gestion des ressources naturelles					
3.2.1 Superficie bénéficiant de pratiques de gestion améliorées (en millions d'ha)	SYGRI	4,1	3,57	3,01	3,3 - 5,0
3.2.2 Superficie bénéficiant de réseaux d'irrigation (en ha)	SYGRI	277 000	168 000	57 000	240 000 - 350 000
3.3 Techniques agricoles					
3.3.1 Personnes formées aux pratiques/techniques de production végétale et animale (en millions de personnes; ratio hommes/femmes)	SYGRI	6,4 (53/47)	2,01 (48/52)	2,51 (48/52)	5,5 - 7,7
3.4 Services de finance rurale					
3.4.1 Nombre d'épargnants volontaires (en millions de personnes; ratio hommes/femmes)	SYGRI	19,1 (28/72)	22,16 (37/63)	16,13 (39/61)	14 - 21
3.4.2 Nombre d'emprunteurs actifs (en millions de personnes; ratio hommes/femmes)	SYGRI	6,2 (40/60)	3,97 (46/54)	7,68 (35/65)	5,0 - 7,5
3.5 Commercialisation					
3.5.1 Routes construites ou remises en état (en km)	SYGRI	20 120	16 460	13 690	18 000 - 24 000
3.5.2 Installations de transformation construites ou remises en état	SYGRI	9 391	n.d.	2 672	7 500 - 11 300
3.5.3 Installations de commercialisation construites ou remises en état	SYGRI	3 252	n.d.	5 191	3 000 - 5 000
3.6 Microentreprises					
3.6.1 Entreprises accédant à des services de promotion de l'activité	SYGRI	88 000	67 070	91 240	80 000 - 120 000
3.7 Politiques et institutions					
3.7.1 Nombre de personnes formées à la gestion communautaire (en millions de personnes; ratio hommes/femmes)	SYGRI	1,8 (24/76)	1,75 (18/82)	1,93 (13/87)	1,6 - 2,3
3.8 Adaptation au changement climatique					
3.8.1 Nombre de membres de ménages de paysans pauvres soutenus pour faire face aux effets du changement climatique (en millions de personnes)	SYGRI	2,3	n.d.	1,50	8 - 15

Note: SYGRI – Système de gestion des résultats et de l'impact.

^a Résultats présentés dans le RIDE 2016. Résultats au 31 décembre 2015.

^b Résultats pour le RIDE 2017. Résultats au 31 décembre 2016.

Tableau 4

Niveau 4 du CMR – Efficacité opérationnelle des programmes de pays et des projets appuyés par le FIDA

Indicateurs	Source	Valeur de référence			Cible FIDA10 2018
		2013-2014	2015 ^a	2016	
4.1 Pourcentage de programmes de pays notés 4 ou plus en cours d'exécution s'agissant des aspects suivants:					
4.1.1 Contribution à l'augmentation des revenus, à l'amélioration de la sécurité alimentaire et à l'autonomisation des ruraux pauvres des deux sexes	Enquêtes clients	89	97	100	90
4.1.2 Respect des principes d'efficacité de l'aide au développement	Enquêtes clients	89	100	100	100
4.1.3 Participation à la concertation nationale sur les politiques	Enquêtes clients	81	95	100	85
4.1.4 Renforcement des partenariats	Enquêtes clients	92	97	100	90
4.2 Pourcentage de projets notés 4 ou plus au point de départ^b					
4.2.1 Évaluation globale de la qualité de la conception	Assurance qualité	91	91	93,3	90
4.2.2 Évaluation globale de la qualité de la conception (États présentant des situations de fragilité uniquement)	Assurance qualité	83	90	95,7	85
4.2.3 Problématique hommes-femmes	Assurance qualité	81	89	96,7	90
4.2.4 Suivi-évaluation	Assurance qualité	88	88	88,3	90
4.2.5 Reproduction à plus grande échelle	Assurance qualité	83	92	94,9	85
4.2.6 Environnement et changement climatique	Assurance qualité	n.d.	n.d.	90	80
4.2.7 Pour les projets financés par des prêts, une analyse économique vérifiable a été publiée	Assurance qualité	n.d.	n.d.	100	100
4.3 Gestion du portefeuille					
4.3.1 Délai entre l'approbation d'un projet et le premier décaissement (en mois) ^c	GRIPS	17	17	16,8	14
4.3.2 Ratio de décaissement en pourcentage (ensemble du portefeuille)	Flexcube	15,8	13	12,8	15
4.3.3 Ratio de décaissement en pourcentage (situations de fragilité)	Flexcube	15,3	12	12,8	14
4.3.4 Prise en compte de la parité hommes-femmes dans l'exécution	REAP/GRIPS	89	91	93	90
4.3.5 Pourcentage de projets jugés plutôt satisfaisants ou mieux avec un taux de décaissement acceptable (par rapport au plan de travail et budget annuel approuvé)	REAP	55	n.d.	46	65
4.3.6 Pourcentage de dons pour lesquels le déroulement de la mise en œuvre est jugé dans l'ensemble plutôt satisfaisant	Rapport de situation sur les dons	92	n.d.	91	80
4.4 Cofinancement					
4.4.1 Ratio de cofinancement (ensemble du portefeuille)	GRIPS	1,27	1,39	1,27	1,20

<i>Indicateurs</i>	<i>Source</i>	<i>Valeur de référence</i>			<i>Cible FIDA10 2018</i>
		<i>2013-2014</i>	<i>2015^a</i>	<i>2016</i>	
<i>Pays intermédiaires de la tranche supérieure</i>	<i>GRIPS</i>	-	-	1,47	
<i>Pays intermédiaires de la tranche inférieure</i>	<i>GRIPS</i>	-	-	1,63	
<i>Pays à faible revenu</i>	<i>GRIPS</i>	-	-	0,60	

Note: GRIPS –Système de projets d'investissement et de dons; REAP – rapport sur l'état d'avancement du projet.

^a Ces résultats ont été présentés dans le RIDE 2016.

^b Les notes évaluant la qualité au point de départ sont agrégées sur 24 mois (1^{er} janvier 2014 – 31 décembre 2016).

^c Moyenne des projets dont le premier décaissement a eu lieu au cours des 36 derniers mois (1^{er} janvier 2014 – 31 décembre 2016).

Tableau 5
Niveau 5 du CMR – Efficacité et efficacité institutionnelles du FIDA

Indicateurs	Source	Valeur de référence			Cible FIDA10	
		2014	2015 ^a	2016	2018	
5.1 Amélioration de la mobilisation et de la gestion des ressources						
5.1.1 Pourcentage de contributions annoncées par rapport au niveau cible de FIDA10	Bases de données institutionnelles	95	95	83	100	
5.2 Amélioration de la gestion des ressources humaines						
5.2.1 Indice d'engagement du personnel: pourcentage du personnel effectivement engagé dans la réalisation des objectifs du FIDA	Enquête générale auprès du personnel	76	74	76	75	
5.2.2 Pourcentage du personnel provenant d'États membres des Listes B et C	Bases de données institutionnelles	40	42	42	Suivi	
5.2.3 Pourcentage de femmes à des postes P-5 et au-dessus	Bases de données institutionnelles	29	26	25	35	
5.2.4 Délai de recrutement aux postes vacants du cadre organique (en jours)	Bases de données institutionnelles	109	84	91	100	
5.3 Amélioration de l'efficacité administrative						
5.3.1 Part des allocations budgétaires affectée au:						
Groupe 1	Bases de données institutionnelles	n.d.	60,6	n.d.	Suivi	
Groupe 2	Bases de données institutionnelles	n.d.	8,7	n.d.	Suivi	
Groupe 3	Bases de données institutionnelles	n.d.	25,3	n.d.	Suivi	
Groupe 4	Bases de données institutionnelles	n.d.	5,4	n.d.	Suivi	
5.3.2 Pourcentage de postes inscrits au budget pour les bureaux de pays	Bases de données institutionnelles	42,7	45,5	43	45	
5.3.3 Montant en USD engagé au titre des prêts et dons pour chaque USD de dépenses administratives ^b	Bases de données institutionnelles	7,9 (2011-2013)	n.d.	7,7	8,2	
5.3.4 Montant en USD des engagements au titre des prêts et dons ainsi que des cofinancements de projets pour chaque USD de dépenses administratives ^b	Bases de données institutionnelles	14,9 (2011-2013)	n.d.	15,3	15,2	
5.3.5 Montant en USD décaissé pour chaque USD de dépenses administratives ^b	Bases de données institutionnelles	5,1 (2011-2013)	5,3 ^c	5,5	5,5	

^a Ces résultats ont été présentés dans le RIDE 2016.

^b Le ratio est calculé sur la base d'une moyenne des trois dernières années (2014-2016).

^c Dans le CMR de FIDA9, l'indicateur correspondant était défini comme "ratio dépenses administratives effectives (y compris les dépenses financées sur des frais de gestion)/décaissements annuels", ratio qui était de 19 en 2015. Pour permettre des comparaisons d'une année sur l'autre, il a été recalculé à l'aide de la formule actuelle.

Méthodologie et processus

1. **Méthodologie.** Le RIDE s'appuie sur les données concrètes obtenues par le biais du système d'autoévaluation du FIDA, qui utilise à la fois des critères d'évaluation internationalement reconnus (comme l'efficacité, l'efficience et la durabilité des projets) et des indicateurs spécifiques servant à évaluer les produits de développement au niveau des pays (par exemple portée générale, routes construites/remises en état), les activités hors prêts (concertation sur les politiques et établissement de partenariats), la gestion du portefeuille, la qualité initiale, la gestion des ressources humaines et l'efficience administrative¹⁶.
2. Le RIDE puise à de multiples sources, et notamment les notes d'évaluation des rapports d'achèvement de projet (RAP), les enquêtes auprès des clients, le Système de gestion des résultats et de l'impact (SYGRI) et le système d'assurance qualité ex ante ainsi que diverses bases de données institutionnelles (par exemple, le Système de projets d'investissement et de dons). En termes d'ensembles de données, et compte tenu de la disponibilité de données pour les indicateurs contenus dans les cinq niveaux du CMR, le RIDE 2017 présente l'analyse et le compte rendu de la performance jusqu'à la fin de 2016. Le rapport peut ainsi fournir une vision plus actuelle de la performance du FIDA.
3. **Processus.** Depuis l'année dernière, la direction a renforcé le processus d'assurance qualité relatif à la production du RIDE, améliorant ainsi son fondement analytique. Ce processus inclut un examen interne rigoureux du projet de document, réalisé par les pairs avec la participation du personnel technique, ainsi qu'un examen au niveau de la direction. Ces débats ont été à l'origine d'un précieux retour d'information dont les éléments ont été soigneusement pris en considération dans la préparation du document final. En outre, un examen approfondi a été entrepris pour analyser les observations formulées par les organes directeurs du FIDA et par le Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (IOE) à propos du RIDE de l'année dernière pour s'assurer qu'il a été dûment tenu compte des préoccupations qui y sont exprimées.
4. **Limitations.** La production du RIDE rencontre quatre limitations. Premièrement, la qualité des données relatives à certains indicateurs pourrait ne pas rendre compte de manière assez robuste de la performance. Cette limitation concerne, par exemple, la performance des activités hors prêts, dont la communication repose uniquement sur les informations en retour provenant des enquêtes auprès des clients. Cette limitation sera résolue dans un proche avenir, grâce aux améliorations en cours d'introduction dans la méthodologie et le processus de conduite des enquêtes auprès des clients et à l'élaboration d'une méthodologie plus robuste pour l'évaluation des résultats des activités hors prêts du FIDA.
5. Il convient, deuxièmement, de noter que la dynamique des entrées et sorties des projets du portefeuille a un effet sur les résultats publiés dans le RIDE chaque année. La comparaison des résultats entre un RIDE et le suivant doit donc se faire avec prudence, en gardant présentes à l'esprit les différentes cohortes de projets examinées. Ainsi, la cohorte d'effets des projets notés dans le RIDE de cette année comprend un pourcentage plus élevé que celui de l'an dernier de projets exécutés dans des situations de fragilité. De même, la clôture de certains grands projets a eu un impact significatif sur les résultats de plusieurs indicateurs figurant au niveau 3 du CMR.
6. Troisièmement, le grand nombre et la diversité des indicateurs inclus dans le CMR de FIDA10 favorisent une culture de la communication plutôt que l'utilisation du CMR comme instrument d'apprentissage et de gestion axée sur l'amélioration de la performance. Cette limitation fait partie des questions à l'examen en cours à

¹⁶ L'ensemble complet d'indicateurs utilisés dans le système d'auto-évaluation peut être trouvé dans le CMR (voir la note de bas de page 1 du rapport principal).

propos de la production du CMR de FIDA11, durant lequel la possibilité de rationaliser le nombre de niveaux et d'indicateurs fait l'objet d'une exploration active – tout en veillant à ne pas compromettre les éléments fondamentaux d'un solide CMR pour le FIDA.

7. Enfin, le nombre maximal de mots autorisé dans le corps principal du RIDE ne permet pas de traiter de manière plus approfondie les enseignements tirés et d'analyser les causes immédiates d'une bonne ou d'une mauvaise performance. Afin toutefois de garantir un plus large apprentissage institutionnel autour du RIDE, comme mentionné précédemment, une série de débats a été organisée en interne, ayant également pour but de partager les principales conclusions du RIDE et de déterminer les éventuelles mesures de suivi nécessaires. Par ailleurs, un certain nombre d'annexes ont été incluses dans le document pour apporter un éclairage supplémentaire sur différents thèmes.

Pleins feux: le FIDA et la coopération Sud-Sud et triangulaire

1. La présente annexe a pour objet de fournir une vue d'ensemble des activités du FIDA en matière de coopération Sud-Sud et triangulaire (CSST), de plus en plus reconnue comme une composante importante du modèle opérationnel du FIDA pour la promotion d'une transformation du monde rural inclusive et durable.
2. **L'importance de la CSST pour que le FIDA puisse s'acquitter de son mandat.** L'architecture de l'aide internationale au développement a évolué au fil des années. Bien que l'aide publique au développement demeure un élément important pour l'amélioration du bien-être économique et social des pays en développement, ces pays manifestent de plus en plus un sentiment accru d'appropriation et de responsabilité vis-à-vis de leur propre développement. Cette évolution est en partie induite par l'évolution du paysage économique géopolitique, dans lequel les pays en développement jouent un rôle croissant sur la scène de l'aide multilatérale, dans la définition des priorités de l'action publique et dans la formulation des interventions de développement.
3. Dans ce contexte, et dans celui de la récente adoption du Programme de développement durable à l'horizon 2030, la CSST est reconnue par la communauté internationale comme un instrument clé de développement pour la réalisation des objectifs de développement durable (ODD). En particulier, les pays en développement sont de plus en plus demandeurs d'une CSST comme occasion unique leur permettant, en complément du modèle traditionnel de coopération Nord-Sud, d'accélérer davantage leur développement et d'améliorer les conditions de vie de leurs populations. À vrai dire, le FIDA se trouve maintenant à une croisée de chemins où la CSST devient une composante essentielle de son modèle opérationnel en évolution, et où l'accroissement des synergies entre les activités de prêt et les activités hors prêts n'est plus simplement une option.
4. Dans le cadre de la gamme de produits et de services élaborés au fil des années, le FIDA a adopté la CSST parmi les instruments importants pour l'exécution de son mandat consistant à améliorer la production et la productivité agricoles, la sécurité alimentaire, la nutrition et les revenus des populations pauvres vivant dans les zones rurales éloignées des pays en développement.
5. La CSST est un moyen puissant, mais sous-utilisé, d'atteindre cet objectif ultime. Elle est inscrite, comme partie intégrante, dans le Cadre stratégique du FIDA 2016-2025 et constitue une composante essentielle pour fournir une assistance aux États membres en développement et parvenir à de meilleurs résultats sur le terrain; des liens de renforcement mutuel la rattachent à la participation à l'élaboration des politiques, à l'établissement de partenariats, à la gestion des savoirs et à l'assistance technique remboursable.
6. Comme mécanisme de coopération au développement, la CSST convient particulièrement au développement agricole et rural. Les pays du monde du Sud présentent des défis climatiques et environnementaux, des modèles de production rurale et des caractéristiques sociologiques similaires. Les innovations et les solutions rurales élaborées dans le Sud peuvent être adaptées beaucoup plus facilement et de manière plus appropriée à d'autres pays du Sud que celles conçues dans et pour le Nord. Le FIDA devrait jouer un rôle clé en tirant parti de cette possibilité par le biais de la CSST.
7. On observe que la CSST contribue à aider les pays à faible revenu (PFR) à aborder les défis de la pauvreté rurale et à leur permettre de tirer parti des enseignements, expériences et meilleures pratiques d'anciens PFR aujourd'hui entrés dans la catégorie des pays à revenu intermédiaire (PRI). Cela étant, le FIDA a reconnu que la CSST pourrait constituer, à l'avenir, un domaine prioritaire clé.

8. **Progrès réalisés.** Afin de disposer d'une approche institutionnelle systématique, la direction a présenté au Conseil, en décembre 2016, une nouvelle stratégie en matière de CSST¹⁷. La stratégie indique que les activités de CSST du FIDA mettront l'accent sur deux piliers se renforçant mutuellement, à savoir la coopération technique et la promotion des investissements.
9. Il s'agira, au titre de la coopération technique, d'introduire, de mettre à l'essai, de documenter et de partager des solutions réussies de développement rural pouvant être adaptées et reproduites à plus grande échelle pour un plus large impact; de promouvoir la participation à l'élaboration des politiques au niveau national, régional et mondial pour favoriser les politiques favorables aux pauvres et les environnements institutionnels propices à une transformation du monde rural durable et inclusive; de faciliter les échanges de savoirs entre personnes et entre institutions; et d'appuyer les partenariats public-privé-producteurs et les réseaux entre pays et entre régions.
10. Du point de vue de la promotion des investissements, le FIDA a pour but de faciliter les liaisons entre entreprises; de recenser les possibilités, pour les PRI, de financer des interventions de développement dans d'autres PRI et dans des PFR; de plaider en faveur d'une allocation accrue de ressources, par les pays en développement, à la réduction de la pauvreté rurale et aux reconstitutions des ressources du FIDA pouvant être utilisées pour remplir son mandat et cofinancer des projets; et d'agir dans le sens d'une augmentation du rôle du secteur privé dans l'appui à des secteurs agricole et agroalimentaire durables et axés sur les personnes.
11. Le FIDA a mis en œuvre la CSST pour appuyer une gamme d'activités de développement. Il a été parmi les premiers à soutenir, en Amérique latine, la Commission de l'agriculture familiale (REAF) du Marché commun du Sud (MERCOSUR), une plateforme qui facilite les débats et les échanges sur les politiques et les approches des pouvoirs publics en matière de sécurité alimentaire et de nutrition. Dans le domaine du transfert de technologies, le Fonds a appuyé plusieurs initiatives, comme celle consacrée aux marchés de l'innovation agricole, lancée par l'Entreprise brésilienne de recherche agricole en Amérique latine et en Afrique, ou comme les corridors d'échanges techniques entre des pays d'Europe de l'Est et des pays du Moyen-Orient. Enfin, au niveau des projets, le FIDA a facilité de nombreux échanges entre pairs dans lesquels interviennent des bénéficiaires de projets dans différents pays et sur de nombreux thèmes parmi lesquels l'adoption de technologies de micro-irrigation; l'adoption de l'approche du système de riziculture intensive; la promotion de techniques de culture des oasis; et les pratiques de diversification des revenus dans la région de l'Afrique subsaharienne.
12. De nombreuses activités sont en cours, dans le cadre de projets financés par des prêts et par des dons. Le FIDA appuie, par exemple, l'établissement d'initiatives de CSST dénommées "itinéraires d'apprentissage", qui favorisent l'échange de savoirs et le transfert de technologies. À cet effet, le FIDA a collaboré, en 2016, avec la société PROCASUR, dont le siège est au Chili, pour appuyer des itinéraires d'apprentissage en Afrique et en Amérique latine, visant à l'élaboration de stratégies d'inclusion durable des jeunes ruraux. Par ailleurs, le FIDA a organisé en 2016 plusieurs voyages d'études pour promouvoir des sessions d'échange de savoirs entre pays du Sud. Il a organisé, par exemple, des voyages d'études auxquels ont participé des fonctionnaires de l'Afrique du Sud, de la Chine, du Kenya et des Philippines. Cette initiative a encouragé l'émergence, dans des pays en développement, d'approches innovantes dans les domaines de la gestion des risques et des instruments financiers. Le FIDA a aussi organisé le premier atelier d'échanges Sud-Sud entre cinq projets financés par le Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne (ASAP), et qui avait pour objectif de réunir des praticiens de

¹⁷ <https://webapps.ifad.org/members/eb/119/docs/french/EB-2016-119-R-6.pdf>.

projets du Bangladesh, du Lesotho, du Mozambique, de l'Ouganda et du Rwanda, afin de promouvoir l'apprentissage mutuel, le renforcement des capacités et les efforts collaboratifs.

13. Afin de mieux intégrer la CSST dans ses opérations, le Fonds s'est engagé à inclure dans 50% de tous les nouveaux programmes d'options stratégiques pour le pays (COSOP) une approche clairement énoncée de la CSST au cours de la période de FIDA10. En conséquence, depuis l'année dernière, des missions spécifiques d'assistance technique sur la CSST ont été conduites en Inde, en Indonésie, au Mozambique et en République dominicaine, et une autre mission est prévue en Arménie avant la fin de l'année.
14. La mise au point du portail web sur les solutions en matière de développement rural, qui devrait être lancé d'ici à la fin de 2017, constitue également une activité essentielle. Ce portail recueillera et diffusera les solutions innovantes, en matière de développement agricole et rural, mises en œuvre dans les opérations du FIDA et dans les activités d'autres organisations, afin qu'elles soient facilement accessibles aux partenaires des pays en développement. La plateforme servira d'instrument virtuel pour les échanges de savoirs et d'informations sur les solutions agricoles et rurales éprouvées pour parvenir à une plus grande efficacité.
15. Par ailleurs, conformément à l'engagement pris au titre de FIDA10 visant à renforcer et assurer le suivi de la performance en matière de coopération Sud-Sud et en étroite collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le FIDA a entrepris de préparer sa première publication détaillée sur ses activités de CSST depuis 2009. L'objectif est de rassembler des informations sur la nature et le nombre d'activités, de recenser des exemples d'initiatives de CSST, réussies ou non, et de les mettre à la disposition d'un plus large public. La publication sera lancée d'ici à la fin de 2017.
16. Enfin, comme principe d'action, le FIDA coopère étroitement avec d'autres organismes de développement pour la conduite de ses activités de CSST au niveau national, régional et mondial. Le FIDA travaille activement avec la FAO en vue de recenser des possibilités concrètes de collaboration au niveau opérationnel dans le cadre du programme FAO-Chine de coopération Sud-Sud. De même, le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud est un partenaire clé de la première conférence internationale sur la CSST, dont le FIDA prépare la tenue en novembre 2017 au Brésil. Le FIDA aide également la Banque mondiale à concevoir des éléments d'un programme (axé sur l'agriculture) en vue du forum "Investir en Afrique", qui se tiendra au Sénégal au mois de septembre de cette année.
17. **Vers l'avenir.** En avril 2017, le nouveau Président du FIDA, Gilbert F. Hougbo, a créé trois groupes de travail. Chacun de ces groupes a été chargé d'élaborer une vision et un plan d'action concret pour orienter le Fonds dans la conduite de ses activités dans trois domaines prioritaires: i) jeunes et emploi rural; ii) finance rurale et secteur privé; et iii) CSST. À cet égard, la CSST a été définie comme mécanisme d'exécution privilégié pour servir de moteur à une transformation inclusive du monde rural entraînée par les jeunes et comme un outil pour stimuler les investissements du secteur privé.
18. Le plan d'action pour la CSST qu'a élaboré le groupe de travail en 2017 est axé sur quatre domaines d'action: i) promouvoir la CSST en tant que composante faisant partie intégrante de l'approche holistique du FIDA et de son modèle opérationnel; il s'agira notamment de renforcer l'intégration de la CSST dans les activités opérationnelles du Fonds, comme le programme de prêts et dons, les nouveaux COSOP (engagement de FIDA10) et dans les activités qui renforcent la concertation interne et externe sur la CSST au niveau opérationnel; ii) améliorer la documentation et la diffusion des activités de CSST et les solutions de développement rural; il s'agira ici d'identifier clairement des activités de CSST et d'élaborer une base de données institutionnelle en la matière; de lancer la

plateforme web du FIDA sur les solutions rurales; de mettre au point une méthodologie pour le suivi, l'évaluation et le compte rendu des activités de CSST, et une méthode et une approche de vérification pour mieux évaluer les résultats de la CSST; iii) mobiliser activement des ressources dans le contexte de FIDA11, à titre de priorité immédiate, et explorer la possibilité de créer un fonds multidonateurs pour la CSST; l'objectif général est de financer des activités de CSST et de donner au FIDA les moyens de faciliter la CSST aux niveaux régional et mondial, et de reproduire à plus grande échelle des activités de CSST bien établies ou en cours au niveau national; iv) faciliter au moins quatre investissements opérationnels entre gouvernements, organisations paysannes ou investisseurs privés de deux pays ou plus du monde du Sud dans des domaines en rapport avec le mandat du FIDA, et mettant spécialement l'accent sur l'emploi des jeunes.

L'évolution de l'architecture du FIDA axée sur les résultats

1. Le FIDA porte une attention croissante au renforcement de son architecture et de sa culture axées sur les résultats pour parvenir à un meilleur impact sur le terrain, promouvoir la responsabilisation et l'apprentissage, et accroître la transparence. À cet égard, on examinera ci-après un certain nombre de mesures parmi celles actuellement mises en place.
2. La poursuite de la mise au point du CMR de FIDA10, initialement adopté par le Conseil des gouverneurs en février 2015, a constitué un pas important. Cette mise au point avait pour but principal de renforcer le CMR sur la base des résultats émergeant de l'Initiative d'évaluation de l'impact de FIDA9 (IAI), de l'examen à mi-parcours de la Politique du FIDA concernant l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, et d'autres conclusions d'évaluations, et d'aligner le CMR sur le Cadre stratégique du FIDA 2016-2025, récemment adopté, et sur le cadre plus général des objectifs de développement durable. Le Conseil a approuvé cette mise au point en décembre 2016, reflétant ainsi la prise de conscience croissante, par l'organisation, du fait que le CMR est un instrument évolutif pouvant être utilisé de manière proactive pour une gestion axée sur l'amélioration des résultats.
3. Un autre fait nouveau important est intervenu avec la formulation, en 2016, d'un Cadre détaillé du FIDA relatif à l'efficacité en matière de développement (DEF)¹⁸. Le DEF a pour objectif d'ensemble de créer la structure et les processus nécessaires pour faciliter l'utilisation de données concrètes dans les décisions concernant la conception et l'exécution des politiques, stratégies et projets du FIDA. Le DEF est en cours de mise en œuvre par le biais d'une série de mesures se renforçant mutuellement dans l'ensemble de l'organisation et dans les programmes de pays du FIDA.
4. Le FIDA a entrepris l'année dernière une révision du Système de gestion des résultats et de l'impact (SYGRI), la première depuis l'introduction de ce système en 2003. Ce travail a mené à l'établissement d'une nouvelle liste d'indicateurs de base pour l'évaluation de la performance des projets, présentée au Conseil en avril 2017. La réforme du SYGRI a été entreprise en vue de rationaliser et de simplifier la communication des résultats, tout en rendant le système plus stratégique, plus robuste et plus simple pour une intégration efficace dans les systèmes de suivi-évaluation (S&E) des projets.
5. En complément de la réforme du SYGRI, le FIDA a lancé un projet, financé par un don, de renforcement des capacités en matière de S&E dans les pays en développement grâce à des programmes de formation aux méthodes et aux processus de S&E et à des dispositifs de certification à l'intention, entre autres, du personnel des projets. Cette initiative est conduite en partenariat avec les Centres d'apprentissage sur l'évaluation et les résultats (CLEAR)¹⁹.
6. Faisant fond sur l'expérience de l'IAI de FIDA9, l'organisation entreprend également de rigoureuses évaluations de l'impact d'un certain nombre de projets conduits au cours de la période de FIDA10, afin de déterminer les résultats et l'impact des opérations du FIDA. Comme par le passé, un rapport de synthèse regroupant les résultats des évaluations de l'impact sera présenté au Conseil d'administration au début de 2019, une fois que toutes les études auront été complètement achevées.

¹⁸ Voir <https://webapps.ifad.org/members/eb/119/docs/french/EB-2016-119-R-12.pdf>.

¹⁹ Voir www.theclearinitiative.org/about-us/who-we-are.

7. Le FIDA renforce aussi, actuellement, sa focalisation sur les résultats en poursuivant la mise au point de ses processus de planification et de budgétisation fondées sur les résultats. En particulier, le programme de travail et budget du FIDA pour 2018 sera le premier à être fondé sur une approche améliorée, comprenant une liaison plus solide et plus explicite entre les quatre piliers de résultats²⁰ figurant dans le Cadre stratégique, les produits institutionnels prévus et les allocations de ressources. Cette démarche est conforme à la proposition d'optimisation des ressources du FIDA, qui consiste à optimiser l'impact de chaque dollar investi pour améliorer les conditions de vie des populations rurales pauvres.
8. Le Fonds a entrepris un examen du cadre général de ses politiques et stratégies opérationnelles pour s'assurer qu'il est conforme au principe d'adaptation à l'objectif visé par l'organisation, qui est de répondre aux priorités du Cadre stratégique et de l'ensemble du Programme 2030. Avec les suites données à cet examen, le FIDA accordera une attention encore accrue à la réalisation des effets agréés avec les organes directeurs.
9. Enfin et surtout, et pour la première fois, il est prévu de réaliser avant la fin de 2017 un examen à mi-parcours approfondi du plan à moyen terme (PMT) de FIDA10. Cet examen à mi-parcours a pour but de permettre à la direction de faire le point sur les progrès réalisés au regard des principaux indicateurs, objectifs et résultats attendus au niveau de l'institution, et d'y apporter le cas échéant des ajustements – y compris en termes d'allocation de ressources – pour faire en sorte que les résultats escomptés soient atteints d'ici à la fin de la période couverte par FIDA10, en décembre 2018. Les rapports institutionnels internes sur la performance établis chaque trimestre ont été alignés pour qu'ils rendent compte des résultats obtenus au regard du PMT, afin que la direction puisse mieux utiliser le PMT pour la gestion axée sur les résultats.

²⁰ Il s'agit: i) du résultat du programme de pays; ii) de l'acquisition des savoirs, de la vulgarisation et de la participation à l'élaboration des politiques; iii) des capacités et instruments financiers; et iv) des fonctions, services et systèmes institutionnels.

Récapitulatif de la mise en œuvre des engagements souscrits pour la période couverte par FIDA10

Le présent rapport rend compte de l'état d'avancement, au 31 décembre 2016, de la mise en œuvre des engagements souscrits pour la période couverte par la Dixième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA10). La direction du FIDA suit chaque trimestre les progrès accomplis au regard des engagements pris de manière à cerner les difficultés rencontrées dans leur mise en œuvre et à les atténuer. Il est à noter que, selon les informations transmises, 50 (91%) des 55 engagements se déroulent comme prévu et que 5 (9%) rencontrent des difficultés minimales auxquelles les départements qui en sont responsables s'emploient à remédier. Sur les cinq engagements rencontrant des difficultés minimales, celles-ci sont, pour quatre d'entre eux, liées à l'efficacité et à l'efficience institutionnelles du FIDA et, pour le dernier, au cadre de financement.

Tableau 1

Récapitulatif de la mise en œuvre des engagements souscrits pour la période couverte par FIDA10

Domaine	Total – engagements	Exécution conforme (vert)		Problèmes mineurs (orange)		Problèmes majeurs (rouge)	
		Engagements	% du total	Engagements	% du total	Engagements	% du total
Vision stratégique et rôle du FIDA	1	1	100	-	-	-	-
Efficacité et efficience opérationnelles	24	24	100	-	-	-	-
Efficacité et efficience institutionnelles	21	17	81	4	19	-	-
Système de mesure des résultats pour FIDA10	4	4	100	-	-	-	-
Cadre de financement	5	4	80	1	20	-	-
Total	55	50	91	5	9	-	-

Tableau 2

Consultation sur FIDA10: sélection de grands jalons eu égard aux engagements du FIDA vis-à-vis du Conseil d'administration

Axe de travail	Total – engagements	Exécution conforme (vert)		Problèmes mineurs (orange)		Problèmes majeurs (rouge)	
		Engagements	% du total	Engagements	% du total	Engagements	% du total
Cadre stratégique du FIDA 2016-2025	3	3	100	-	-	-	-
Système d'allocation fondé sur la performance (SAFP)	5	5	100	-	-	-	-
Cadre d'emprunt souverain	3	3	100	-	-	-	-
Mise à jour des informations sur la stratégie d'engagement auprès des pays à revenu intermédiaire	2	1	50	1	50	-	-
Total	13	12	92	1	8	-	-

Rapport annuel sur la Politique du FIDA concernant l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes

I. Introduction

1. Le présent document est le sixième rapport annuel sur l'égalité des sexes que publie le FIDA. Il rend compte des progrès accomplis dans la mise en œuvre de la Politique du FIDA concernant l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. L'examen à mi-parcours de la politique a été entériné par le Conseil d'administration en septembre 2016. Sa conclusion était que, dans l'ensemble, le FIDA continuait à bien progresser dans le domaine de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes par rapport à ses pairs au sein du système des Nations Unies et des institutions financières internationales, mais qu'il devrait intensifier ses efforts pour être à la hauteur des ambitions du Cadre stratégique du FIDA 2016-2025.

II. Résultats atteints au regard des objectifs stratégiques

2. La proportion de femmes parmi les personnes qui accèdent aux pratiques/techniques de production végétale – en tant qu'emprunteurs effectifs, ou en bénéficiant d'une formation aux activités commerciales et à l'entrepreneuriat dans le cadre de projets appuyés par le FIDA – a augmenté en 2016 par rapport à l'année précédente (voir annexe I, tableau 3).

III. Résultats atteints au regard du plan d'exécution

3. La Politique du FIDA concernant l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes est mise en œuvre dans cinq domaines d'action. Ces domaines d'action sont assortis d'indicateurs de mesure des produits spécifiques qui sont évalués dans le cadre de l'examen à mi-parcours.

A. Domaine d'action 1: Programmes de pays et projets appuyés par le FIDA

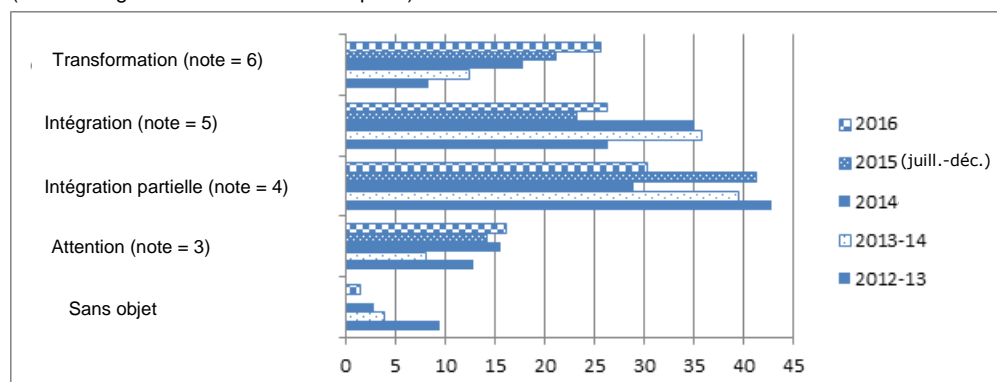
4. Les spécialistes des questions d'égalité des sexes, tant au siège qu'au niveau régional, ont apporté un appui technique aux programmes de pays et aux projets. Une approche systématique a été mise en place pour le suivi de la performance des projets en vue de renforcer la perspective sexospécifique du Système de gestion des résultats et de l'impact (SYGRI), qui est en cours de révision. La Division des politiques et du conseil technique (PTA) a participé activement à cette révision afin de veiller à ce que la problématique hommes-femmes soit dûment prise en compte. Des éléments clés de l'indice de l'autonomisation des femmes dans l'agriculture sont intégrés dans les évaluations de l'impact du FIDA.

Indicateur 1.1: Augmentation de la proportion de prêts et de dons comportant des objectifs spécifiques en matière de parité hommes-femmes explicitement appuyés par des allocations budgétaires

5. La figure 1 présente les données relatives aux prêts approuvés par le Conseil d'administration, année par année. L'analyse ex ante de la prise en compte des questions de parité dans le portefeuille de prêts du FIDA (en valeur) montre que, sur les 30 prêts approuvés en 2016 (représentant approximativement 780 millions d'USD), 82,3%, en valeur, étaient jugés plutôt satisfaisants (note 4) ou mieux à cet égard. La part des prêts considérés comme conformes aux critères d'"intégration de l'égalité des sexes" (5) dans la valeur totale du portefeuille était de 26,4%, tandis que celle des prêts répondant aux critères de "transformation des rapports entre les sexes" (6) est passée à 25,6% en 2016, contre 17,8% en 2014 et 21,2% en 2015.

Figure 1

Répartition de la valeur totale des prêts approuvés en fonction de la note évaluant la prise en compte des questions de parité hommes-femmes
(Pourcentage de la valeur totale des prêts)

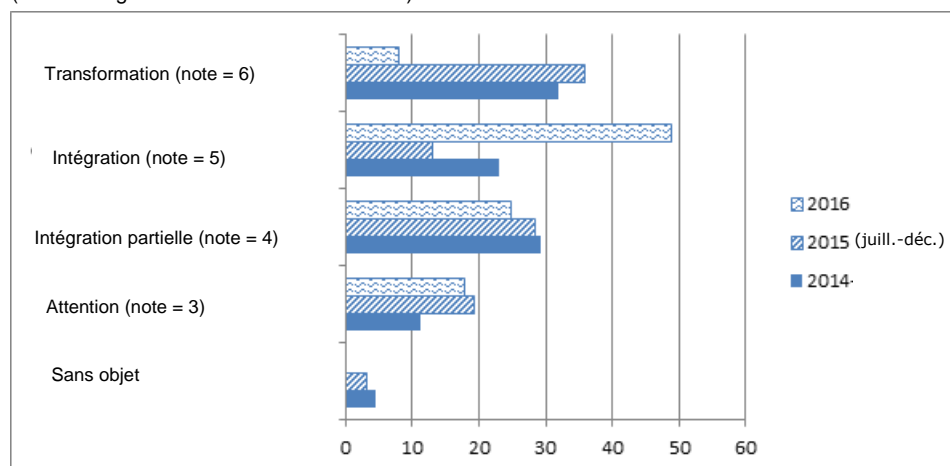


Indicateur 1.2: Amélioration des notes relatives au domaine de la parité hommes-femmes attribuées au stade de la conception des prêts et des dons

6. En 2016, l'analyse a été étendue à 37 dons du FIDA, d'une valeur totale de 48,125 millions d'USD. Au total, 49% ont été considérés comme "intégrant l'égalité des sexes" et 8% comme "transformant les rapports entre les sexes".

Figure 2

Répartition de la valeur totale des dons approuvés entre 2014 et 2016, en fonction de la note évaluant la prise en compte des questions de parité hommes-femmes
(Pourcentage de la valeur totale des dons)



B. Domaine d'action 2: Le FIDA, agent catalyseur de plaidoyer, de partenariat et de gestion des savoirs

Indicateur 2.1: Croissance des contributions du FIDA relatives aux questions de parité hommes-femmes dans les publications et les forums internationaux

7. Le FIDA a contribué activement à un certain nombre de forums internationaux et de campagnes mondiales aux côtés des Nations Unies (Commission de la condition de la femme), du Réseau sur l'égalité hommes-femmes du Comité d'aide au développement/Organisation de coopération et de développement économiques (CAD/OCDE), du Groupe de travail des banques multilatérales de développement sur l'égalité des sexes, de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), de la FAO, du Programme alimentaire mondial (PAM) et d'ONU-Femmes. Le FIDA a contribué aux travaux du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme et de la Convention sur l'élimination de

toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, dans le cadre de l'élaboration de la recommandation générale n° 34 sur les droits des femmes rurales (adoptée en mars 2017). La coopérative Cuatro Pinos au Guatemala, financée par des dons du FIDA, a présenté ses activités lors d'une conférence-débat tenue à l'occasion de la conférence bisannuelle du Groupe de travail des banques multilatérales de développement sur l'égalité des sexes, organisée par la Banque interaméricaine de développement. Une manifestation de haut niveau a été organisée conjointement par la FAO, la présidence slovaque du Conseil de l'Union européenne et la Commission européenne, avec la participation du FIDA, du PAM et d'ONU-Femmes.

Indicateur 2.2: Mention des questions d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes dans les principaux documents d'orientation et produits du savoir du FIDA

8. Le Cadre stratégique du FIDA 2016-2025 fait de l'égalité des sexes l'un des cinq principes d'action qui sont ancrés dans l'identité et les valeurs de l'institution et qui imprègnent l'obtention de tous les résultats escomptés en matière de développement. Le Cadre de mesure des résultats de FIDA10, qui couvre la période 2016-2018, définit des cibles concernant: la qualité des prêts du point de vue de la prise en compte des questions de parité hommes-femmes; la performance des projets au regard de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes; et la représentation des femmes au sein des postes de direction du personnel du Fonds. Le plan imposé pour les programmes d'options stratégiques pour le pays (COSOP) comprend également une analyse sexospécifique de la pauvreté rurale et un profilage sexospécifique des groupes cibles.
9. Des boîtes à outils relatives à la problématique hommes-femmes ont été élaborées sur les deux thèmes suivants: méthodologies axées sur les ménages, et réduction de la charge de travail domestique des femmes rurales grâce aux technologies et aux pratiques permettant d'économiser de la main-d'œuvre. Elles comprennent un aperçu général, une note pratique, une note sur les enseignements tirés de l'expérience et un compendium de techniques innovantes.
10. Les savoirs sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes sont répertoriés et diffusés auprès du public avec la collaboration active de la Division de la communication et des coordonnateurs pour les questions de parité hommes-femmes au niveau régional et au niveau des projets, notamment dans un bulletin bimestriel sur l'égalité des sexes publié par PTA.

Indicateur 2.3: Renforcement de l'attention accordée aux questions de parité hommes-femmes dans le contexte de la concertation sur les politiques et de la reproduction à plus grande échelle

11. Les activités de reproduction à plus grande échelle et la concertation sur les politiques sont menées au niveau des projets. En outre, les activités suivantes ont été menées à l'échelle mondiale:
 - a) Le premier Forum international sur l'autonomisation par le biais de méthodologies axées sur les ménages (qui a eu lieu en juin) a été organisé par le FIDA, Oxfam et Hivos à l'intention des spécialistes et des principaux acteurs, et a mis en relief le Système d'apprentissage interactif entre les sexes (GALS).
 - b) Le FIDA a renforcé ses partenariats avec de nombreux réseaux pour la parité entre les sexes, tels que celui du Groupe de travail des banques multilatérales de développement sur l'égalité des sexes, le Réseau sur l'égalité hommes-femmes du CAD/OCDE et la Plateforme mondiale des donateurs pour le développement rural.

- c) Le programme PROCASUR et le bureau de pays du FIDA au Soudan ont organisé à Khartoum un atelier intitulé "Un voyage en Ouganda porte ses fruits au Soudan: Promouvoir l'innovation à travers des itinéraires d'apprentissage dans le cadre du Système d'apprentissage interactif entre les sexes".
- d) Dans le contexte du programme conjoint "Accélérer les progrès vers l'autonomisation économique des femmes rurales" (RWEE), le FIDA a mis sur pied une mission d'appui au déploiement du GALS dans les zones rurales du Kirghizistan.

Indicateur 2.4: Multiplication des initiatives menées conjointement avec d'autres organismes de développement dans le domaine de la parité hommes-femmes.

- 12. Le FIDA a renforcé ses partenariats avec des réseaux mondiaux pour la parité entre les sexes (Groupe de travail des banques multilatérales de développement sur l'égalité des sexes, Réseau sur l'égalité hommes-femmes du CAD/OCDE et Plateforme mondiale des donateurs pour le développement rural). La collaboration avec les organismes ayant leur siège à Rome, ONU-Femmes et d'autres organisations a été renforcée à l'occasion de réunions de travail régulières et d'activités conjointes telles que la célébration de la Journée internationale de la femme et des manifestations parallèles de la Commission de la condition de la femme et du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA). Dans le cadre du programme RWEE, mis en œuvre dans sept pays depuis 2014 avec les organismes ayant leur siège à Rome et ONU-Femmes, le FIDA a appuyé des activités en Éthiopie, au Kirghizistan, au Niger et au Rwanda.

C. Domaine d'action 3: Renforcement des capacités des partenaires d'exécution et des institutions publiques

- 13. Outre un appui continu, un renforcement des capacités et une formation sur les questions de parité hommes-femmes sur le terrain, des sessions de formation spécifiques et des échanges Sud-Sud ont été organisés sur les thèmes suivants: intégration d'approches prenant en compte les questions de parité hommes-femmes et les enjeux nutritionnels; méthodologies axées sur les ménages; réduction de la charge de travail des femmes rurales; inclusion financière; vulgarisation agricole; et chaînes de valeur et finance rurale. Des petits-déjeuners de travail mensuels consacrés à la problématique hommes-femmes ont été organisés, avec la participation d'intervenants extérieurs, afin de renforcer les capacités du personnel du FIDA sur un certain nombre de ces questions.

Indicateur 3.1: Amélioration des notes relatives au domaine de la parité hommes-femmes attribuées aux prêts et aux dons du portefeuille, à l'achèvement

- 14. Depuis 2012, 90% des projets au moins ont été jugés plutôt satisfaisants ou mieux à leur achèvement. Dans le RIDE 2016, plus de 50% ont été jugés satisfaisants, et 11% très satisfaisants. Sur la période 2014-2016, 87% étaient plutôt satisfaisants ou mieux à leur achèvement – 33% de projets plutôt satisfaisants, 49% de projets satisfaisants et 5% de projets très satisfaisants²¹.
- 15. Le Rapport annuel sur les résultats et l'impact des opérations du FIDA (RARI) 2016 a mis en évidence une amélioration sur le plan de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes depuis 2008-2010 (78% des projets évalués de cette période étaient jugés plutôt satisfaisants ou mieux, contre 88,4% pour la période 2013-2015). On constate cependant une petite baisse par rapport à la période 2011-2013, où ce pourcentage était de 89%.

²¹ Les pourcentages ci-dessus sont fondés sur les notes attribuées au regard des critères relatifs à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes définis dans la matrice de notation des RAP. Source: Base de données sur les notes RAP. https://xdesk.ifad.org/sites/pd/Lists/PCR_TEST/AllItems.aspx.

Indicateur 3.2: Augmentation du nombre et de la qualité des initiatives entreprises par des institutions publiques pour promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes

16. Les initiatives et activités dans les programmes appuyés par le FIDA ont été nombreuses. On peut citer, par exemple:
- e) le Sommet pour l'innovation dans l'entrepreneuriat, l'encadrement et l'agroalimentaire en faveur des jeunes, organisé par le Gouvernement sénégalais, le Réseau mondial des jeunes pour l'innovation (GYIN) et le bureau de pays du FIDA à Dakar, où une attention particulière a été portée aux jeunes femmes dans les chaînes de valeur durables;
 - f) l'atelier Autonomiser les ménages et les communautés au Nigéria pour favoriser l'inclusion financière, organisé par le FIDA et le Programme de renforcement des institutions financières rurales (RUFIN) au Nigéria;
 - g) l'atelier de sensibilisation aux questions de parité et d'intégration de la problématique hommes-femmes, organisé dans le cadre du Projet de réduction de la pauvreté dans le sud du Penjab au Pakistan.

D. Domaine d'action 4: Équilibre en matière de représentation hommes-femmes et de diversité au sein du FIDA

17. Les aspects relatifs à la parité hommes-femmes ont été pris en considération dans le cadre de compétences du FIDA. Ces aspects sont abordés lors de la formation sur les questions de sécurité.

Indicateur 4.1: Augmentation du nombre de femmes de grade P-5 ou supérieur au FIDA

18. Au 31 décembre 2016, les femmes représentaient 45% des 336 membres du cadre organique et fonctionnaires de rang supérieur, et 82% des 208 agents des services généraux. Sur les 67 membres du personnel du FIDA recrutés sur le plan national et rémunérés par l'intermédiaire d'autres institutions des Nations Unies, 26% des 43 fonctionnaires nationaux et 75% des 24 agents des services généraux étaient des femmes.
19. Les femmes constituaient 25% du personnel de grade P-5 ou supérieur, soit une diminution d'un point par rapport au 31 décembre 2015. Au sein des Nations Unies, le FIDA soutient bien la comparaison avec les autres organismes des Nations Unies s'agissant de la représentation des femmes aux grades P-1 à P-4, mais tombe sous la moyenne aux niveaux P-5, D-1 et D-2.

Indicateur 4.2: Amélioration des notes attribuées au domaine de la parité hommes-femmes par les femmes et les hommes dans les enquêtes menées auprès du personnel

20. La progression s'est poursuivie depuis 2010, sans différences significatives dans les réponses des femmes et des hommes. Tous les superviseurs et directeurs sont tenus de respecter les principes d'égalité des sexes et de diversité, et de s'engager à offrir des possibilités équitables et égales d'emploi, de carrière et d'apprentissage. Leur performance est évaluée en fin d'année. En 2016, le FIDA a lancé ses premiers cadre et guide de perfectionnement professionnel, dans lesquels il est fait explicitement mention des perspectives de carrière des femmes. Le Fonds élabore en outre un programme destiné aux dirigeants émergents, afin de faciliter la planification des successions et d'augmenter le nombre de femmes aux postes de grade P-5 ou supérieur.

E. Domaine d'action 5: Ressources, suivi et responsabilisation professionnelle

21. Le Comité de gestion des opérations (OMC) est la structure qui permet de rendre compte des questions relatives aux disparités entre les sexes, et le Vice-Président adjoint, Département gestion des programmes (PMD), a été désigné comme défenseur de la parité hommes-femmes au sein de la haute direction. L'examen à mi-parcours de la politique concernant l'égalité des sexes a confirmé que cette politique était claire et ciblée, et qu'elle était bien intégrée dans le Cadre stratégique et les systèmes de programmation.

Indicateur 5.1: Augmentation des ressources humaines et financières du budget de base du FIDA investies à l'appui de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes

22. L'effectif spécialisé dans les questions d'égalité des sexes au siège du FIDA s'est trouvé réduit en septembre 2016, lorsque l'expert technique principal (P-5) a démissionné. Le spécialiste technique supérieur (P-4) est resté le seul poste à temps plein pour ces questions au siège. Il est assisté d'un agent des services généraux (employé à temps partiel), d'un consultant sous contrat de longue durée et d'autres personnels d'appui temporaires. Le poste de grade P-5 sera pourvu en 2017. Comme auparavant, deux divisions disposent de coordonnateurs régionaux à plein temps détachés sur le terrain pour les questions d'égalité des sexes (fonctionnaires nationaux) sur l'ensemble de l'Afrique subsaharienne. Le Comité exécutif de gestion a accepté en septembre de financer des postes de coordonnateurs régionaux pour l'Asie et le Pacifique, l'Amérique latine et les Caraïbes, et le Proche-Orient, l'Afrique du Nord et l'Europe. Ces postes restent à pourvoir.
23. Le système des coordonnateurs et des suppléants pour les questions de parité hommes-femmes basés au siège comprend cinq fonctionnaires de grade P-5, trois de grade P-4, huit de grade P-3 et un de grade G-6 (treize femmes et quatre hommes). Les coordonnateurs sont censés consacrer 20% de leur temps aux questions de parité hommes-femmes. Cependant, 67% d'entre eux réservent moins de 10% de leur temps aux activités relatives à la parité hommes-femmes, le pourcentage restant leur consacrant entre 10 et 20%. L'examen à mi-parcours de 2016 proposait de renforcer le réseau des coordonnateurs et des suppléants pour les questions de parité hommes-femmes.
24. Le Bureau du budget et du développement organisationnel s'emploie à établir un niveau budgétaire de référence pour le suivi du nombre de consultants sur les questions de parité hommes-femmes participant aux travaux de conception et de supervision, et/ou des coûts y afférents. Pour 2017, 6,3% du budget du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (IOE) est directement alloué à l'examen des questions relatives à l'égalité entre les sexes, soit un pourcentage en augmentation par rapport à 2016 (5,8%).

Indicateur 5.2: Augmentation du nombre de références concrètes aux questions de parité hommes-femmes dans le secteur du développement agricole et rural, mentionnées par la direction du FIDA dans les forums publics et les médias

25. L'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes font partie intégrante des thèmes abordés dans les communications du Fonds et dans les campagnes et supports de plaidoyer publics, y compris les discours de la haute direction et les articles de blog. Le Président, dans ses discours et déclarations, mentionne régulièrement les travaux consacrés par le FIDA aux questions relatives à l'égalité entre les sexes et/ou évoque des témoignages de femmes vivant en milieu rural. Le Rapport 2016 du FIDA sur le développement rural jette un coup de projecteur sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. Dans leurs interventions lors de

différents événements de haut niveau, le Président et la haute direction ont également mis l'accent sur les questions relatives aux femmes rurales.

Indicateur 5.3: Amélioration de la note attribuée au domaine de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes, lors de l'examen annuel de la performance du FIDA

26. En 2016, la performance globale du FIDA quant au Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes est restée identique à celle de 2015, avec des cibles atteintes ou dépassées pour 11 indicateurs. Le FIDA continue d'être une des entités des Nations Unies qui ont le plus progressé au regard des indicateurs du Plan d'action. Néanmoins, il faut poursuivre les efforts entrepris en ce qui concerne la structure de promotion de l'égalité hommes-femmes et la parité, l'affectation de ressources financières, et l'évaluation et le développement des capacités du personnel.

Mise en œuvre du Programme d'action d'Istanbul en faveur des pays les moins avancés

Programme d'action d'Istanbul

1. Le Programme d'action d'Istanbul en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2011-2020 a été adopté lors de la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés (PMA), qui s'est tenue à Istanbul en mai 2011. Ce programme vise à planifier la stratégie de la communauté internationale à l'appui du développement durable des PMA, en tenant compte de leurs besoins spécifiques en matière de développement et de leur énorme potentiel de croissance économique. Il s'emploie à surmonter les problèmes structurels rencontrés par les PMA dans leurs efforts pour éradiquer la pauvreté et atteindre les objectifs de développement adoptés au niveau international, notamment les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et les objectifs de développement durable (ODD). Plus spécifiquement, il vise à permettre à la moitié des PMA de passer dans la catégorie supérieure d'ici à la fin de la décennie, et de générer une croissance économique soutenue, équitable et inclusive d'au moins 7% par an.
2. Le FIDA a entériné la déclaration d'Istanbul en 2012, au cours de la trente-cinquième session du Conseil des gouverneurs. Les PMA sont au cœur de l'action du FIDA depuis sa création en 1978; ils sont des bénéficiaires majeurs des financements du Fonds et ils occupent une place centrale dans sa vision stratégique d'une transformation inclusive et durable du monde rural. Près de la moitié de la population des PMA vit dans des conditions de pauvreté extrême, et deux tiers de leur population active travaillent pour l'essentiel dans la petite agriculture, secteur qui souffre d'une productivité de la main-d'œuvre chroniquement faible. Il s'ensuit que quatre des huit domaines d'action prioritaires du Programme d'action d'Istanbul présentent un lien particulièrement étroit avec la mission principale du FIDA: i) capacité de production; ii) agriculture, sécurité alimentaire et développement rural; iii) mobilisation de ressources financières pour le développement et le renforcement des capacités; et iv) bonne gouvernance à tous les niveaux.
3. Le FIDA est membre du Groupe consultatif interinstitutions – composé du système des Nations Unies et d'organisations internationales – chargé de la mise en œuvre du Programme d'action d'Istanbul. Le Fonds participe en outre régulièrement aux activités du Bureau du Haut-Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement.

Examen à mi-parcours du Programme d'action d'Istanbul

4. En 2016, le programme était à mi-parcours, et un examen approfondi de ses réalisations a été mené à Antalya (Turquie), du 27 au 29 mai 2016. L'examen a débouché sur une déclaration politique (fruit de négociations à l'échelle internationale) qui a réaffirmé l'engagement mondial à mettre l'accent sur des mesures concrètes pour appuyer le programme, et répondre aux besoins spécifiques des PMA et remédier à la répartition inéquitable de la croissance entre les pays qui a marqué ces dernières décennies – en dépit des actions entreprises jusqu'ici – et a fait que peu de PMA ont réalisé les OMD.
5. Le FIDA a apporté une contribution essentielle à l'examen à mi-parcours en transmettant les expériences réussies et les enseignements tirés des travaux du Fonds dans le contexte des PMA, et en attirant l'attention sur le rôle central que jouent la petite agriculture et le développement rural dans la transformation durable et inclusive de ces pays.

6. Cette expérience du FIDA en matière d'assistance aux PMA a été largement mise à profit dans une boîte à outils des Nations Unies lancée à l'occasion d'une manifestation de haut niveau organisée par le Bureau du Haut-Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement pour mettre en lumière les meilleures pratiques issues des activités des Nations Unies dans les PMA. Cette boîte à outils a permis de constater que le soutien financier renforcé du FIDA aux PMA avait contribué à :
i) développer le secteur agricole; ii) améliorer l'efficacité dans la production, l'acheminement et la distribution de ressources énergétiques durables;
iii) développer le tissu économique afin de réduire la dépendance à l'égard des produits de base; iv) améliorer le développement humain et social; v) renforcer la résilience des PMA aux chocs économiques et atténuer leurs conséquences néfastes (ainsi que celles du changement climatique et des catastrophes naturelles); et vi) canaliser les ressources financières de ces pays vers le développement et le renforcement des capacités.
7. Au cours de l'examen à mi-parcours, le FIDA a proposé des exposés dans le cadre de quatre tables rondes thématiques de haut niveau, consacrées à la capacité de production, à l'agriculture, à la sécurité alimentaire et au développement rural. Ces exposés ont souligné l'importance des investissements dans le secteur agroalimentaire, notamment la nécessité d'un partenariat plus étroit avec le secteur privé et d'un soutien complémentaire pour le renforcement des capacités, l'agriculture intelligente face au climat, les infrastructures sur le "dernier kilomètre" et les cadres stratégiques propices. Le FIDA a en outre organisé, avec d'autres partenaires, deux manifestations parallèles consacrées à la mobilisation d'investissements en faveur des priorités du monde rural dans les PMA et à la stratégie du Fonds en faveur des PMA.

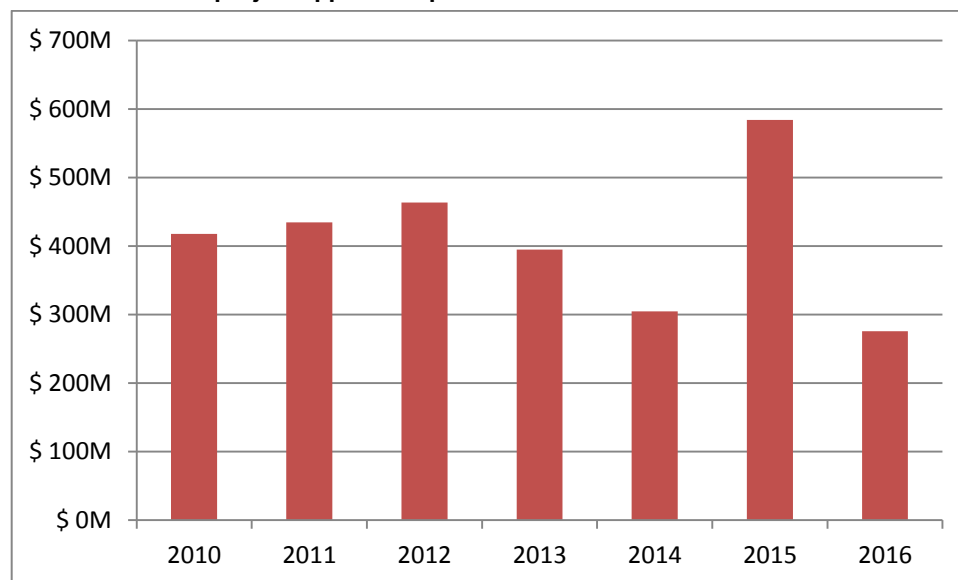
PMA et opérations financées par le FIDA

8. La catégorie des PMA compte actuellement 48 pays, qui représentent une population totale de 880 millions de personnes environ. En 2016, tous les pays classés dans cette catégorie par les Nations Unies faisaient partie des États membres du FIDA (34 en Afrique, 13 en Asie et dans le Pacifique et 1 en Amérique latine et dans les Caraïbes)²². Trente-deux des PMA sont considérés par le FIDA comme des pays présentant des situations de fragilité, et plusieurs ont atteint le statut de pays à revenu intermédiaire (PRI) depuis le lancement du premier Programme d'action en 2011. En 2016, le FIDA comptait 100 projets actifs financés par des prêts dans les PMA: 36% de ces projets étaient menés en Afrique orientale et australe, 29% en Afrique de l'Ouest et du Centre, 26% en Asie et dans le Pacifique, 8% au Proche-Orient, en Afrique du Nord et en Europe, et 1% en Amérique latine et dans les Caraïbes. Ces projets comprenaient en outre de nombreuses activités financées par des dons. Ce portefeuille d'activités représente plus de 3 milliards d'USD de financements en faveur des PMA.
9. Le FIDA a consacré des ressources de plus en plus importantes aux PMA au fil des cycles de reconstitution. Les ressources disponibles sont affectées aux projets via le Système d'allocation fondé sur la performance (SAFP); au total, 1,3 milliard d'USD ont été alloués sur la période couverte par FIDA10. Le taux d'approbation de financements de projets en faveur des PMA suit le cycle du SAFP du Fonds: les approbations sont généralement concentrées sur la dernière année de chaque cycle de reconstitution des ressources de trois ans, et leur nombre est moins important la première et la deuxième année. Cela a été le cas en 2012 et 2015, dernières années des cycles de reconstitution FIDA9 et FIDA10, qui ont enregistré des montants plus élevés de financement de projets (figure 1). En 2016 (première année du cycle de reconstitution de FIDA10), le Fonds a approuvé 275 millions

²² Comité des politiques de développement des Nations Unies, Division des politiques et de l'analyse en matière de développement, Département des affaires économiques et sociales, *Liste des pays les moins avancés (mai 2016)*. www.un.org/development/desa/dpad/least-developed-country-category.html.

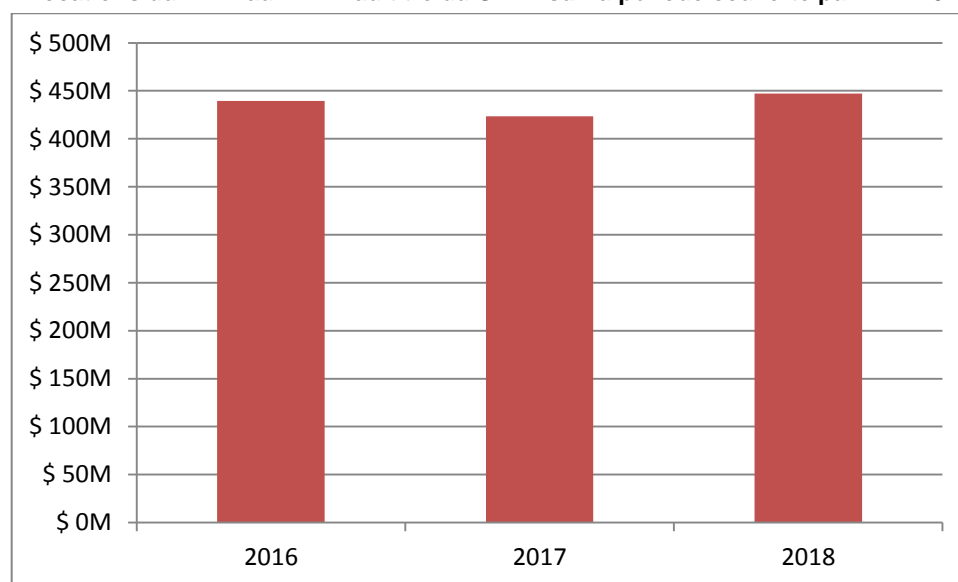
d'USD de financements pour des projets en faveur de PMA, soit un montant inférieur à celui enregistré l'année précédente. Cependant, si on se fonde sur les allocations au titre du SAFP (figure 2), des financements importants devraient être approuvés en 2017 et 2018 (en fonction des demandes de financement émanant des PMA).

Figure 1
Financements de projets approuvés par le FIDA – PMA



Source: FIDA, Système de projets d'investissement et de dons (GRIPS).

Figure 2
Allocations du FIDA aux PMA au titre du SAFP sur la période couverte par FIDA10



Source: FIDA, rapport de situation sur la mise en œuvre du SAFP.

10. **Conditions de financement.** Les conditions de financement du FIDA sont en partie déterminées par le revenu par habitant. De ce fait, les PMA bénéficient de financements à des conditions plus favorables pour leurs projets et programmes. La plupart des opérations sont financées par des prêts à des conditions particulièrement favorables, au titre du Cadre pour la soutenabilité de la

dette (CSD). Ces prêts sont souvent assortis d'un don, ou d'un don au titre du CSD (tableau 1).

Tableau 1

Financements approuvés par le FIDA en faveur des PMA (janvier 2011 – décembre 2016)

(en millions d'USD)

<i>Conditions de financement</i>	<i>Montant</i>
Don au titre du CSD	587,1
Don au titre du CSD/prêt à des conditions particulièrement favorables	728,8
Prêt à des conditions particulièrement favorables	1 085,7
Conditions mixtes	37,7
Total	2 439,2

Source: FIDA, GRIPS.

11. S'agissant des PMA, outre les financements de projets et les dons au titre du CSD habituels, le FIDA accorde des dons aux gouvernements, aux organisations paysannes, aux organisations de producteurs, aux organisations de la société civile, aux milieux universitaires et aux ONG. Ces dons servent en particulier à appuyer la participation à l'élaboration de politiques, la recherche, les partenariats et l'innovation. Depuis le début de ses activités en 1978, le FIDA a accordé aux PMA plus de 300 dons de ce type.

Rapport annuel sur l'assurance qualité dans les projets et programmes du FIDA

I. Synthèse de l'examen du cycle 2016 d'assurance qualité

1. Ce rapport porte sur l'examen des programmes d'options stratégiques pour le pays axés sur les résultats (COSOP-AR) et des notes conceptuelles pour les projets financés par des prêts et des dons effectué par le Comité chargé des stratégies opérationnelles et de l'orientation des politiques (OSC), présidé par le Président du FIDA, et sur l'examen des rapports de conception finale des projets réalisés par le Comité assurance qualité, présidé par le Vice-Président du FIDA. Le Groupe assurance qualité sert de secrétariat à ces deux comités.
2. OSC examine les COSOP et les notes conceptuelles des prêts et des dons. Il analyse les premiers à un stade avancé de leur élaboration, en approuve les objectifs stratégiques et donne des indications pour la mise au point de leur version définitive. S'agissant des notes conceptuelles des projets financés par des prêts et des dons, OSC fournit des recommandations stratégiques, donne son accord pour l'entrée dans la réserve de projets et approuve le montant des financements du Fonds. À l'issue du processus d'amélioration de la qualité²³, les documents de conception des prêts et des dons font l'objet d'un examen d'assurance qualité destiné à garantir leur qualité initiale avant approbation.
3. En 2016, OSC a examiné 13 COSOP, 47 notes conceptuelles de prêts et 57 notes conceptuelles de dons:
 - a) Sur les 13 COSOP examinés (contre 4 en 2015), 12 ont vu leurs objectifs stratégiques approuvés par OSC. Sur les 13, 10 étaient destinés à des pays à revenu intermédiaire (5 dans la tranche supérieure et 5 dans la tranche inférieure) et 3 à des pays à faible revenu. En outre, 4 des 13 COSOP étaient destinés à des pays présentant des situations de fragilité.
 - b) Sur les 47 notes conceptuelles de prêts examinées (contre 13 en 2015), 29 étaient indépendantes et 18 étaient liées à des COSOP²⁴. OSC a approuvé l'entrée dans la réserve de projets de 43 d'entre elles.
 - c) S'agissant des notes conceptuelles de dons, OSC a approuvé l'entrée dans la réserve de projets de 43 des 57 notes examinées.
4. À son tour, le Comité assurance qualité a examiné et approuvé 31 rapports de conception finale de projet, pour un total de 845 millions d'USD de financements du FIDA destinés à 31 pays. Il s'agit de 26 nouveaux projets et de 5 financements additionnels pour des projets en cours. Le Comité assurance qualité a également examiné 42 documents de conception finale de dons; 37 de ces dons ont été ensuite approuvés par le Président et le Conseil d'administration, pour un montant total de 48,1 millions d'USD²⁵.
5. Sur les 26 projets d'investissement évalués (les propositions de financement additionnel n'étant pas évaluées), 20 (77%) ont été approuvés sous réserve de modifications mineures. S'agissant des 6 projets restants (23%), la conception devra être affinée à l'occasion des négociations du prêt et/ou durant l'exécution.

²³ Dirigé par la Division des politiques et du conseil technique.

²⁴ Les règles établies pour les examens de la qualité sont les mêmes pour les notes conceptuelles indépendantes et pour celles intégrées aux COSOP.

²⁵ Ces chiffres comprennent un don autonome de 425 000 USD au titre du CSD en faveur d'ABC Microfinance, Mali (entreprise privée à vocation sociale), qui est passé par le processus d'assurance qualité et qui a été approuvé par le Conseil d'administration. Ils ne comprennent pas les microdons, qui ne passent pas par les processus d'amélioration de la qualité et d'assurance qualité et qui sont approuvés par les chefs de département. Cinq microdons ont été approuvés en 2016, pour un montant total de 1,8 million d'USD.

Tableau 1
Résultats des examens de la qualité initiale pour la période 2008-2016

	2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010	2009	2008
Nombre de projets dont la qualité initiale a été évaluée*	26	34	31	27	30	38	36	33	29
Projets considérés comme pouvant être poursuivis sous réserve de légères modifications (en pourcentage)	77	44	68	59	60	39	42	33	34
Projets considérés comme pouvant être poursuivis sous réserve de la mise en œuvre des recommandations durant les négociations ou l'exécution (en pourcentage)	23	56	29	41	40	61	58	64	66
Projets avec des problèmes en suspens entraînant un retard dans leur présentation au Conseil d'administration (en pourcentage)	0	0	3	0	0	0	0	0	0
Projets avec des problèmes majeurs en suspens, qui justifient de les supprimer du programme de prêts (en pourcentage)	0	0	0	0	0	0	0	3	0

* L'évaluation de la qualité initiale ne concerne que les nouveaux projets; les éventuelles différences avec les notes figurant dans le RIDE 2016 découlent de cette décision.

6. La qualité "initiale" des projets est évaluée en fonction des critères présentés dans le tableau 2, qui montre par ailleurs que les cibles ont été dépassées. Il a été estimé que 88% des 26 projets dont la qualité initiale a été évaluée pourraient atteindre leurs objectifs.

Tableau 2
Notes de qualité initiale^a

Indicateurs	Année de référence	Valeur de référence	Résultats 2015	Résultats 2016	Cible FIDA10
4.3 Pourcentage de projets notés 4 ou plus au point de départ					
4.3.1 Qualité globale de la conception	2010/11	79	91	96	90
4.3.2 Qualité globale de la conception des projets concernant des États fragiles ^b	2010/11	n.d.	94	100	85
4.3.3 Problématique hommes-femmes	2010/11	86	94	100	90
4.3.4 Suivi-évaluation	2010/11	70	85	92	90
4.3.5 Reproduction à plus grande échelle ^c	2010/11	72	95	89	85
4.3.6 Environnement et changement climatique	n.d.	n.d.	85	96	80
4.3.7 Analyse économique vérifiable publiée pour les projets	n.d.	n.d.	n.d.	100	100

^a L'échelle de notation comporte 6 niveaux, de 1 (très insuffisant) à 6 (très satisfaisant). Les notes du CMR sont fondées sur un horizon mobile de 24 mois, tandis que celles présentées dans ce tableau correspondent à une année.

^b En 2016, 6 projets concernaient des États présentant des situations de fragilité.

^c Les notes attribuées en 2016 évaluent 19 projets intégrant explicitement des activités de reproduction à plus grande échelle.

II. Réalisations et défis

A. Enseignements tirés de l'examen des COSOP

7. L'augmentation du nombre de COSOP examinés (4 en 2015, 13 en 2016) est due aux nouvelles procédures opérationnelles relatives aux stratégies de pays²⁶, qui prévoient que des COSOP doivent être élaborés pour tous les pays auxquels le FIDA apporte son appui, l'objectif étant de renforcer le cadre stratégique des travaux du Fonds au niveau des pays. Dans des circonstances particulières, une note de stratégie de pays peut être substituée au COSOP, mais il s'agit d'un document de transition qui n'est pas examiné par OSC.
8. **Justification de l'engagement.** Les COSOP doivent montrer comment le FIDA peut renforcer les actions entreprises par les pays pour réduire la pauvreté rurale. Dans certains cas, après les délibérations d'OSC, les divisions d'origine des documents ont été priées de présenter plus en détail l'avantage comparatif et la valeur ajoutée du FIDA, afin de garantir l'utilité de l'appui du Fonds.
9. **Enseignements tirés de l'expérience.** Les stratégies de pays et les propositions de reproduction à plus grande échelle devraient s'appuyer sur une analyse des enseignements tirés de l'expérience passée du FIDA. On a constaté que les enseignements étaient présentés de manière complète dans certains COSOP. Il faudra cependant encore faire des efforts pour faire en sorte que l'expérience acquise par le Fonds occupe une place centrale dans tous ces documents.
10. **Application de la stratégie.** Chaque COSOP doit comprendre au moins une note conceptuelle de prêt ou de don, l'objectif étant que la stratégie présentée dans le COSOP débouche sur une stratégie opérationnelle. Dans cette optique, on évalue l'alignement entre les objectifs stratégiques du COSOP et les objectifs des projets proposés. On a constaté un alignement satisfaisant dans l'ensemble, mais certains COSOP restaient insuffisamment connectés aux projets. D'autres COSOP-AR étaient presque exclusivement axés sur des projets futurs et ne donnaient guère d'indications sur la manière dont les projets en cours pourraient contribuer à la stratégie du COSOP. Pour OSC, il s'agit d'une question importante qui doit faire l'objet d'un suivi. Une autre amélioration à apporter concerne l'intégration des dons dans les stratégies opérationnelles des COSOP.
11. **Activités hors prêts.** En dépit des améliorations constatées en 2016, plusieurs COSOP n'accordent toujours pas assez d'attention aux activités hors prêts, telles que la participation à l'élaboration des politiques, la gestion des savoirs et la coopération Sud-Sud et triangulaire. D'autres progrès permettront de contribuer à l'élaboration de stratégies plus complètes sur lesquelles appuyer l'engagement du FIDA.
12. **Recommandations issues de l'évaluation du programme de pays (EPP).** Dans l'ensemble, on a constaté une bonne prise en compte des recommandations issues de l'EPP dans les COSOP examinés. Les COSOP-AR comprennent l'accord conclusif relatif à la dernière EPP en tant qu'annexe obligatoire, ce qui contribue à sensibiliser à la nécessité de donner suite aux résultats de l'évaluation.

B. Projets d'investissement

13. **Apprentissage et reproduction à plus grande échelle.** La prise en compte des enseignements tirés de l'expérience est l'un des facteurs clés d'une bonne conception de projet. Les examens de projets montrent que, lorsque des enseignements sont tirés de l'expérience passée et sont exploités lors de la conception d'un projet, ce dernier repose sur une base plus solide et peut proposer une trajectoire plus cohérente en vue d'une reproduction à plus grande échelle.

²⁶ Publiées par le Département gestion des programmes (PMD) en décembre 2015, approuvées par le Président en août 2016 et présentées au Conseil d'administration en septembre 2016.

OSC et le Groupe assurance qualité considèrent cet aspect comme prioritaire, car la principale source de savoirs du FIDA est l'expérience acquise de l'exécution des projets.

14. **Théorie du changement.** L'un des autres aspects importants est l'alignement des objectifs, des activités et des produits et effets attendus du projet, qui doivent présenter des liens logiques et proposer une théorie du changement. Sur ce point, certains projets sont plus solides que d'autres, et cet aspect reste donc prioritaire dans les examens des projets.
15. **Procédures d'évaluation sociale, environnementale et climatique (PESEC).** Approuvées en 2014, les PESEC ont donné lieu à un débat sur les modalités d'application des nouvelles exigences et sur la mise en place, au sein du FIDA, des rôles d'élaboration, d'examen et d'approbation des évaluations environnementales et sociales. Des sections spécifiques ont été ajoutées au plan général des notes conceptuelles, ce qui a permis de disposer d'informations de meilleure qualité dès le début de la conception, mais la phase d'apprentissage n'est pas encore terminée.
16. **Intégration des enjeux liés au changement climatique et à la nutrition.** On observe des efforts visant à intégrer les enjeux liés au changement climatique et à la nutrition dans la conception des projets sans faire appel à des ressources financières supplémentaires (de l'ASAP ou du Fonds pour l'environnement mondial [FEM], par exemple), ressources qui, par le passé, ont de fait souvent permis de prendre en compte ces aspects dans les projets.

III. Exécution du programme de dons

17. La Politique du FIDA en matière de dons a été approuvée en 2015 et est entrée en vigueur en 2016. Parmi les principaux changements, on peut citer les suivants:
 - élaboration des propositions de dons mondiaux ou régionaux à partir de domaines prioritaires prédéfinis qui garantissent leur orientation stratégique et leur alignement avec les priorités institutionnelles²⁷;
 - allocation des ressources destinées à financer des dons mondiaux ou régionaux à l'issue d'une analyse comparative des notes conceptuelles, dans le cadre d'un processus de sélection concurrentiel;
 - mise en place d'un comité d'assurance qualité chargé d'examiner les dons autonomes financés par le FIDA²⁸.
18. En 2016, 57 notes conceptuelles de dons ont été examinées. OSC en a approuvé 43, autorisant ainsi leur passage en phase de conception. Quarante-deux documents de conception de dons ont été établis, examinés et soumis au Comité assurance qualité²⁹, qui en a approuvé 40. Trente-sept de ces documents ont été approuvés par le Conseil d'administration (dons de montant élevé) ou par le Président (dons de faible montant)³⁰.
19. Une amélioration notable de la qualité des propositions de don a été constatée à l'occasion des examens réalisés en 2016: elles avaient une dimension plus stratégique et étaient mieux alignées sur les priorités institutionnelles; elles mettaient davantage l'accent sur le renforcement des capacités des pays; les modalités de gestion des savoirs étaient énoncées plus clairement; davantage d'attention était portée à l'aspect "bien public" des dons; et le processus de

²⁷ En 2016, ces domaines prioritaires étaient les suivants: i) jeunes ruraux et emploi; ii) inclusion financière du monde rural; iii) amélioration de la collecte des données et de la mesure des résultats; et iv) recherche agricole pour le développement.

²⁸ L'élément don des prêts est examiné en même temps que ces derniers.

²⁹ Les critères suivants ont été utilisés pour évaluer les propositions de don: i) pertinence; ii) solidité sur le plan technique; iii) optimisation de l'utilisation des ressources; iv) organisation bénéficiaire et partenariats; v) S&E, apprentissage et gestion des savoirs; et vi) reproduction à plus grande échelle et durabilité.

³⁰ Voir la note de bas de page 25.

sélection concurrentiel des bénéficiaires avait été renforcé de même que la collaboration entre les divisions.

20. Plusieurs aspects doivent encore être améliorés; il faudrait notamment: renforcer les liens avec les programmes de pays; expliciter la manière dont les propositions tiennent compte de l'expérience acquise; définir plus clairement le groupe cible; et veiller à ce que les notes conceptuelles ne soient pas trop ambitieuses. Bien que plus claires, les modalités de gestion des savoirs doivent encore être renforcées.

A. Rapport sur la mise en œuvre de la politique en matière de dons

21. La politique en matière de dons prévoit que le Groupe assurance qualité doit établir un rapport sur sa mise en œuvre, à partir des indicateurs présentés dans le tableau 3.

Tableau 3

Mise en œuvre de la politique en matière de dons: cadre de résultats et indicateurs de performance

Indicateurs	2014 (référence)	2016	Cible 2018
1. Amélioration de la pertinence et de la focalisation des projets financés par des dons			
a) Pourcentage de dons notés 4 ou plus au point de départ	n.d.	100	90
b) Pourcentage de bénéficiaires sélectionnés par voie de mise en concurrence (dons au niveau mondial/régional)	4	36	70
2. Efficacité et impact accrus des projets financés par des dons			
a) Pourcentage de dons ayant obtenu la note 4 ou plus pour leur efficacité à l'achèvement	n.d.	91	80
b) Pourcentage de dons ayant obtenu la note 4 ou une note supérieure pour le déroulement de la mise en œuvre	92	91	80
c) Nombre de dons ayant débouché sur une reproduction à plus grande échelle	n.d.	31	30
d) Cofinancement mobilisé pour les dons, par dollar versé par le FIDA ^a	1,3/1 ^b	1,4/1	1,5/1
3. Efficience accrue de la gestion des dons			
a) Nombre de jours ouvrés consacrés au traitement des dons, de l'autorisation de la note conceptuelle à l'approbation ^c	Dons de faible montant: 186 Dons de montant élevé: 193 ^d	Dons de faible montant: 174 Dons de montant élevé: 269	Dons de faible montant: 150 Dons de montant élevé: 180
b) Nombre de dons en cours ^e	205	158	150
c) Montant moyen des dons approuvés (en millions d'USD)	0,81	1,17	1,44
d) Part, en valeur, des dons de faible montant approuvés dans l'allocation totale destinée aux dons	25,6	8	10
4. Accroissement de la génération et de la diffusion des savoirs			
a) Pourcentage de dons associés à un plan et à un budget de gestion des savoirs	88	94	90
b) Pourcentage de dons notés 4 ou plus pour la gestion des savoirs	94	94	95

Source: GRIPS, documents de conception de dons, notes de l'assurance qualité et rapport de situation sur les dons (RSD). Le tableau ne comprend pas l'élément don des prêts.

^a Ces chiffres proviennent des documents de conception. Cependant, des cofinancements additionnels sont généralement mobilisés pendant l'exécution. Le RSD indique par exemple qu'en 2016 le ratio était beaucoup plus élevé (presque 2/1).

^b Ont été exclus les cofinancements des dons versés au PAM pour l'intervention d'urgence contre Ebola et à la Jordan River Foundation pour le camp de réfugiés de Zaatar, considérés comme des éléments atypiques sur le plan statistique, et pour lesquels la contribution apportée par le FIDA aux grands financements multidonateurs était relativement peu importante.

^c La politique en matière de dons et ses procédures de mise en œuvre ont apporté des changements qui ont largement contribué à augmenter la qualité du portefeuille de dons. Cependant, ces procédures supplémentaires (filtrage par OSC, sélection concurrentielle des bénéficiaires des dons, processus rigoureux d'amélioration de la qualité et d'assurance qualité) ont rendu le processus plus dense, et ont notamment allongé le délai de démarrage et demandé une plus grande participation du personnel. La cible pour 2018 doit donc être revue en fonction de ce nouveau contexte, car elle n'est pas réaliste.

^d La valeur de référence se rapporte au plan de travail stratégique par division approuvé pour les dons mondiaux et régionaux, et ne comprend pas les dons à des pays spécifiques, ceux-ci n'ayant pas fait l'objet de notes conceptuelles.

^e Ne comprend pas les projets achevés.

IV. Efficacité du système d'assurance qualité du FIDA

22. Renforcement de la cohérence du cycle d'examen de l'assurance qualité.

Des mesures ont été prises en 2016 pour renforcer la cohérence du cycle d'examen, de l'analyse par OSC des notes conceptuelles à la vérification par l'assurance qualité de la conception finale. Au début de l'examen de l'assurance qualité, on cherche à déterminer dans quelle mesure les recommandations issues des étapes précédentes ont été prises en compte. Cela favorise un processus itératif d'amélioration de la qualité et d'assurance qualité, étant donné que les projets qui tiennent compte des recommandations formulées par OSC et de celles

issues du processus d'amélioration de la qualité arrivent au stade de l'assurance qualité avec moins de problèmes de fond.

23. **Rôle du Groupe assurance qualité et des examinateurs externes.** Le Groupe assurance qualité, en tant que secrétariat d'OSC et du Comité assurance qualité, fait appel à des spécialistes externes pour l'examen des notes conceptuelles et des documents de conception de projet. En 2016, le Groupe assurance qualité a renforcé sa participation à l'examen des COSOP et des projets de prêt en fournissant une évaluation complète des COSOP et des notes conceptuelles au stade de l'examen par OSC, et une évaluation globale des projets d'investissement au stade de l'assurance qualité, comme cela avait déjà été fait pour les dons. Cela permet au FIDA de mieux diriger et guider le processus d'examen, tout en bénéficiant de compétences externes.
24. **QUASAR.** En 2015, la plateforme du système d'archivage des données relatives à l'assurance qualité (QUASAR) a été utilisée uniquement pour les examens d'assurance qualité des prêts. En 2016, elle a été étendue aux COSOP, aux notes conceptuelles de prêt et de don, au processus d'amélioration de la qualité pour les prêts (conjointement avec PTA) et aux propositions de financement additionnel. En 2017, elle doit couvrir l'assurance qualité des dons.

Rapport de situation sur le Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne

Point sur le financement du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne

1. En mai 2017, la situation financière du Fonds fiduciaire du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne (ASAP) se présentait comme suit:

Tableau 1
Situation financière du Fonds fiduciaire de l'ASAP – en mai 2017
 (en milliers d'USD)

<i>Donateur</i>	<i>Année</i>	<i>Reçu</i>	<i>À recevoir</i>
Belgique	2012	7 884	
Canada	2012	19 849	
Finlande	2014	6 833	
Flandre (Belgique)	2014	2 379	
Pays-Bas	2012	48 581	
Norvège	2013/2014/2015	9 240	
République de Corée	2015	1 850	1 150
Suède	2013	4 492	
Suisse	2013	11 058	
Royaume-Uni	2012/2013/2014	16 241	177 969
Total		128 407	179 119

2. Du fait de la forte dépréciation de la livre sterling par rapport au dollar des États-Unis fin 2016 et étant donné qu'une grande partie de la contribution du Royaume-Uni en faveur de l'ASAP est encore à recevoir, le pouvoir d'engagement relatif aux programmes relevant de l'ASAP a été considérablement revu à la baisse, pour être ramené à 301,5 millions d'USD en avril 2017, contre 366,5 millions d'USD en mai 2016. Cette baisse correspond à une réduction de 18%. Au titre des dépenses administratives encourues jusqu'à aujourd'hui pour la gestion du programme, un montant de 5,6 millions d'USD a été prélevé sur le Fonds fiduciaire de l'ASAP.

Programmation au titre de l'ASAP

3. La dépréciation de la livre sterling a également compromis l'aptitude du FIDA à répondre aux demandes concernant les activités d'adaptation au changement climatique dans ses programmes d'investissement. Compte tenu de cette évolution, le FIDA s'est vu contraint de réviser ses priorités en ce qui concerne les projets en cours de conception dans sa réserve active de dons au titre de l'ASAP et de retarder le développement de nouveaux investissements relevant de l'ASAP jusqu'à ce que la situation s'améliore. La Division de la comptabilité et du Contrôleur du FIDA a constitué dans le Fonds fiduciaire de l'ASAP une provision pour imprévus de 7,5 millions d'USD, afin de pouvoir atténuer les effets d'une éventuelle future dégradation du taux de change, et elle a mis en œuvre des procédures supplémentaires permettant de suivre l'évolution du pouvoir d'engagement au titre de l'ASAP à l'avenir.
4. Au 1^{er} mai 2017, le montant total des dons approuvés au titre de l'ASAP dans 40 pays s'élevait à 295,8 millions d'USD³¹ (voir le tableau 2). La série finale d'investissements ASAP dont la conception est autorisée dans le cadre du pouvoir d'engagement actuel devrait concerner le Myanmar (6,5 millions d'USD), les Comores (1 million d'USD) et l'Iraq (2 millions d'USD). Si le taux de change GBP/USD venait à s'améliorer, le FIDA serait prêt à demander l'approbation de

³¹ Montants approuvés en accord avec le Système de projets d'investissement et de dons (GRIPS) du FIDA.

projets supplémentaires au titre du Fonds fiduciaire de l'ASAP, conformément aux modifications apportées à l'instrument approuvées par le Conseil d'administration du FIDA en décembre 2016³².

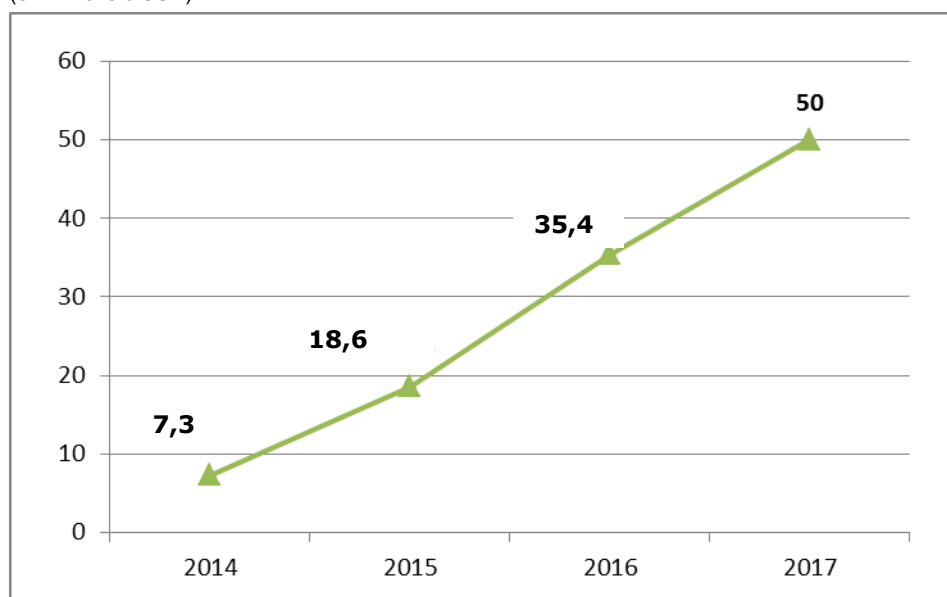
Mise en œuvre de l'ASAP

5. En mai 2017, on comptait 37 projets bénéficiant d'un appui de l'ASAP après signature d'un accord avec le gouvernement concerné. Sur ces projets, 27 ont commencé à décaisser les fonds des dons octroyés à ce titre. Deux projets appuyés par l'ASAP ont été annulés (l'un au Yémen en raison du violent conflit survenu dans ce pays et l'autre en République-Unie de Tanzanie à la suite de l'annulation du cofinancement et à la modification connexe des conditions sous-tendant la viabilité du projet). En mai 2017, le montant total des décaissements au titre du Fonds fiduciaire de l'ASAP s'établissait à 50 millions d'USD (y compris les fonds destinés à financer la conception des activités).

Graphique 1

Montant cumulé des décaissements effectués au titre de l'ASAP

(en millions d'USD)



6. Les résultats intermédiaires obtenus par les projets qui procèdent actuellement au décaissement des financements fournis au titre de l'ASAP sont indiqués dans les rapports de supervision des projets et sont synthétisés dans le tableau 4. Les projections des résultats agrégés de 40 projets appuyés par l'ASAP ayant été approuvés par le Conseil d'administration jusqu'en mai 2016 et les résultats officiellement déclarés par 26 projets dans le Système de gestion des résultats et de l'impact (SYGRI) sont synthétisés dans le tableau 3.

Gestion des savoirs et communication dans le cadre de l'ASAP

7. Au cours de la période 2016/17, le FIDA a mis en place une plateforme de savoirs en ligne (www.asapinvestments.org) qui permet aux donateurs et aux partenaires d'accéder aux documents de projet pertinents, aux études, aux cartes, aux documents de travail et aux ressources de communication concernant les projets bénéficiant d'un appui de l'ASAP.
8. En octobre 2016, un premier échange d'expériences Sud-Sud entre des équipes de projets ASAP a été organisé à Kigali (Rwanda). Il a réuni des membres du personnel de projets appuyés au titre de l'ASAP exécutés au Bangladesh, au

³² Modifications qu'il est proposé d'apporter à l'instrument établissant le fonds fiduciaire pour le Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne du FIDA: <https://webapps.ifad.org/members/eb/119/docs/french/EB-2016-119-R-20.pdf>.

Lesotho, au Mozambique, au Rwanda et en Ouganda³³. L'objectif était la mise en commun des expériences ayant trait à la prestation de services d'information météorologique, à la mise en œuvre de technologies intelligentes face au changement climatique et à la conduite d'activités de renforcement des capacités institutionnelles.

9. Sur le plan des activités de communication conduites pendant la période allant de mai 2016 à mai 2017, plus de 50 blogs et témoignages relatifs à des projets appuyés par l'ASAP ont été produits et mis en ligne sur le site web du FIDA. La couverture médiatique a dépassé 1 500 supports au total, avec cinq communiqués de presse transmis à des médias internationaux au cours des six derniers mois de 2016. Les références directes à l'ASAP et aux questions qu'il met en avant ont dépassé, en termes de coût d'une promotion publicitaire équivalente, 1,5 million d'USD. En particulier, le voyage de presse organisé à Marrakech a été un succès, puisqu'il a été couvert par l'agence de presse AFP, Associated Press Television News (plus de 80 chaînes de télévision ont répercuté l'information) et Thomson Reuters.
10. Le FIDA a organisé, en collaboration avec d'autres institutions ayant leur siège à Rome, plusieurs manifestations au cours desquelles les projets appuyés par l'ASAP ont été présentés. Il s'est agi notamment des manifestations relatives au financement de l'action climatique organisées en mai 2016, en marge de la réunion de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et, en octobre, en marge de la réunion du Comité de la sécurité alimentaire mondiale. À l'occasion des réunions des conférences des parties COP22 (CCNUCC), tenue au Maroc, et COP13 (Convention sur la diversité biologique), le FIDA a participé à de nombreuses manifestations parallèles et relations médiatiques ainsi qu'au segment de haut niveau. Il a aussi présenté des exemples d'activités relevant de l'ASAP lors de deux conférences relatives au phénomène El Niño tenues à Rome, et durant la réunion de l'International Association for Impact Assessment, organisée à Montréal en avril 2017.
11. Les principaux produits du savoir élaborés pendant l'année visée par le rapport sont les publications intitulées *The Economic Advantage* (en anglais seulement), qui porte sur les avantages économiques des investissements intelligents face au climat dans l'agriculture paysanne, et *L'Avantage des terres arides*, qui met en lumière les activités d'adaptation que le FIDA conduit dans les zones arides. Ces publications ont été promues dans le cadre de manifestations spécialement organisées à cet effet, de réceptions des donateurs/médias et d'un voyage de presse sur le terrain. Enfin, le FIDA a produit deux nouvelles vidéos destinées à illustrer sa campagne Recettes pour le changement.

³³ Bangladesh – Projet d'adaptation au changement climatique et de protection des moyens de subsistance; Lesotho – Projet d'appui à la production de laine et de mohair; Mozambique – Projet de développement des filières au profit des pauvres dans les couloirs de Maputo et de Limpopo; Rwanda – Projet d'appui à des pratiques après récolte et à un secteur agroalimentaire; Ouganda – Projet de rétablissement des moyens de subsistance dans la région du Nord.

Tableau 2
Projets approuvés par le Conseil d'administration du FIDA bénéficiant d'un financement au titre de l'ASAP (en mai 2017)*

Pays	Titre du projet appuyé par l'ASAP	Conditions de financement	Allocation ASAP (en USD)	Type de don	Session du Conseil d'administration	Montant total ASAP décaissé	% ASAP décaissé	Thème
Région Asie et Pacifique								
Bangladesh	Projet d'adaptation au changement climatique et de protection des moyens de subsistance	PF	15 047 193	DS	Sept. 2013	5 739 262	38,14	Protection des villages contre les dégâts causés par les inondations; diversification de la production alimentaire et des sources de revenus; renforcement des capacités en matière de gestion des risques climatiques; système d'alerte rapide en cas de crue éclair
Bhoutan	Programme d'amélioration de l'agriculture commerciale et de la résilience des moyens d'existence	Mixtes	5 022 615	DPI	Sept. 2015	819 790	16,32	Systèmes agricoles résilients face au changement climatique (permaculture), filières, produits laitiers et irrigation; technologies relatives aux énergies renouvelables; et concertation sur les politiques visant le renforcement de la résilience face au changement climatique dans le secteur agricole
Cambodge	Programme de services agricoles pour l'innovation, la résilience et la vulgarisation (ASPIRE)	PF	14 995 000	DS	Déc. 2014	2 338 925	15,60	Intégration de la question de la résilience face aux risques climatiques dans les services de vulgarisation agricole; élaboration participative de scénarios; informations sur les risques climatiques et services d'alerte rapide; promotion des technologies "sans regrets" pour gérer les fluctuations et les aléas climatiques (intensification de la riziculture, systèmes agrosylvopastoraux, agriculture de conservation, biogaz)
République démocratique populaire lao	Programme en faveur de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et de l'intégration aux marchés dans le sud du Laos	PF	5 000 000	DS	Avril 2015	530 000	10,60	Évaluation des risques liés à la vulnérabilité face au changement climatique et élaboration de scénarios selon une démarche participative; élaboration de plans d'investissement communautaires pour l'adaptation; investissements dans des infrastructures hydrauliques à petite échelle et gestion communautaire des forêts (fonds pour l'adaptation); renforcement des capacités de gestion des risques climatiques au niveau des politiques et de la planification

* Légende:

Conditions de financement

D = 100% don – pays relevant du Cadre pour la soutenabilité de la dette
D/PF = 50% don, 50% prêt à des conditions particulièrement favorables

PF = conditions particulièrement favorables – prêt remboursable à échéance de 40 ans, coût annuel 0,75%, différé d'amortissement de 10 ans

O = conditions ordinaires

Mixtes = même coût qu'un prêt à des conditions particulièrement favorables, mais prêt remboursable à échéance de 20 ans au lieu de 40 ans

Type de don

DS = don supplémentaire (ajouté à un programme d'investissement en cours)
DPI = don pleinement intégré (programmation intégrée dans un projet d'investissement classique du FIDA)

Pays	Titre du projet appuyé par l'ASAP	Conditions de financement	Allocation ASAP (en USD)	Type de don	Session du Conseil d'administration	Montant total ASAP décaissé	% ASAP décaissé	Thème
Népal	Projet en faveur de l'adaptation des petits paysans des zones collinaires (ASHA)	PF	14 999 000	DPI	Sept. 2014	1 000 000	6,67	Évaluations participatives des risques et de la vulnérabilité liés au changement climatique; élaboration de plans locaux d'adaptation; gestion durable de la terre, de l'eau et des forêts; diversification des cultures; amélioration des systèmes de stockage
Viet Nam	Projet en faveur de l'adaptation au changement climatique dans les provinces de Ben Tre et Tra Vinh dans le delta du Mékong	Mixtes	12 000 136	DPI	Déc. 2013	3 064 239	25,54	Systèmes mixtes riziculture/aquaculture; suivi et gestion de la salinité des sols et des eaux souterraines; élevage de silures résistants à la salinité; développement des capacités institutionnelles
Région Afrique orientale et australe								
Burundi	Programme de développement des filières – Phase II (PRODEFI-II)	D	4 926 000	DPI	Sept. 2015	800 000	16,24	Amélioration de la gestion de l'élevage aux fins de la régénération des sols; amélioration des infrastructures visant à protéger la production agricole en cas de phénomènes extrêmes; appui à l'élaboration d'un plan de gestion des risques à l'échelle des paysages; conception et application de codes révisés de la construction
Éthiopie	Programme de développement participatif de la petite irrigation – Phase II (PASIDP-II)	PF	11 000 000	DPI	Sept. 2016	-	-	Promotion des pratiques améliorées de petite irrigation et gestion connexe des bassins de rétention des eaux pluviales
Kenya	Programme de renforcement de la production céréalière au Kenya – Guichet d'appui à des moyens de subsistance agricoles résilients face au changement climatique (KCEP-CRAL)	PF	10 000 000	DPI	Avril 2015	401 576	4,02	Cartographie de la vulnérabilité et gestion des ressources naturelles au niveau communautaire; renforcement des services agrométéorologiques; modélisation de la sécurité alimentaire; interventions de conservation des sols et de l'eau à avantages multiples réduisant également les émissions de gaz à effet de serre (par exemple, agriculture de conservation, agroforesterie, énergies renouvelables)
Lesotho	Projet d'appui à la production de laine et de mohair	Mixtes	7 000 000	DPI	Sept. 2014	500 000	7,14	Adaptation au changement climatique dans la filière de la laine et du mohair; gestion communautaire des parcours; amélioration de l'accès des éleveurs aux informations agrométéorologiques; recherche appliquée visant l'optimisation des pratiques de gestion du bétail; système d'alerte rapide en cas de diffusion de maladies
Madagascar	Projet d'appui au développement de Menabe et Melaky – Phase II (AD2M-II)	PF	6 000 000	DPI	Sept. 2015	800 000	13,33	Consolidation et création de pôles du développement fondés sur l'irrigation (zones à fort potentiel productif associé à d'autres conditions nécessaires au développement); gestion des bassins versants autour de ces zones; renforcement de la

Pays	Titre du projet appuyé par l'ASAP	Conditions de financement	Allocation ASAP (en USD)	Type de don	Session du Conseil d'administration	Montant total ASAP décaissé	% ASAP décaissé	Thème
								résistance aux aléas climatiques des systèmes d'irrigation, dès leur conception, et des variétés cultivées; diversification des options de gestion des ressources en eau; aménagement de l'espace; renforcement des capacités des collectivités locales; diversification des moyens d'existence
Malawi	Programme de développement de l'irrigation dans les zones rurales	D/PF	7 000 000	DPI	Déc. 2015	-	-	Aménagement des bassins versants; gestion des écosystèmes au niveau du paysage; intensification durable de l'agriculture; renforcement de la résistance des systèmes d'irrigation aux aléas climatiques
Mozambique	Projet de développement des filières au profit des pauvres dans les couloirs de Maputo et de Limpopo	D/PF	4 907 560	DPI	Sept. 2012	2 032 802	41,42	Adaptation au changement climatique dans les filières de l'horticulture irriguée, du manioc et des produits d'origine animale; amélioration de la gestion des ressources en eau et de l'irrigation; renforcement du réseau de stations météorologiques; plans communautaires de gestion des ressources naturelles; surveillance des ravageurs et des maladies
Rwanda	Projet d'appui à des pratiques après récolte et à un secteur agroalimentaire	PF	6 923 865	DPI	Déc. 2013	2 349 308	33,93	Traitement et stockage après récolte résilients face au changement climatique dans les filières du maïs, du manioc, des haricots, de la pomme de terre et des produits laitiers; amélioration des services d'information météorologique et des codes relatifs à la construction des installations de stockage
Ouganda	Projet de rétablissement des moyens de subsistance dans la région du Nord	PF	10 000 000	DPI	Déc. 2014	1 000 000	10,00	Pratiques efficaces et durables de gestion des ressources en eau aux fins du développement des cultures commerciales
Région Amérique latine et Caraïbes								
Bolivie (État plurinational de)	Programme d'intégration économique en faveur des familles et des communautés rurales dans le territoire de l'État plurinational de Bolivie avec un financement provenant du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne (ACCESOS-ASAP)	Mixtes	9 999 815	DS	Déc. 2013	4 166 382	41,66	Utilisation des connaissances autochtones sur l'adaptation; intégration de paramètres de résilience dans les projets d'investissement public; gestion communautaire des ressources naturelles au niveau du paysage; gestion de l'information météorologique; processus d'appel d'offres locaux à l'appui de l'adaptation communautaire
Équateur	Projet de renforcement des acteurs ruraux de l'économie populaire et solidaire	O	4 000 000	DPI	Sept. 2015	-	-	Évaluation de la vulnérabilité face au changement climatique; intégration de mesures d'adaptation dans les entreprises communautaires; renforcement des capacités et assistance technique; gestion des risques

Pays	Titre du projet appuyé par l'ASAP	Conditions de financement	Allocation ASAP (en USD)	Type de don	Session du Conseil d'administration	Montant total ASAP décaissé	% ASAP décaissé	Thème
El Salvador	Programme national de transformation économique des zones rurales pour "bien vivre" – Rural Adelante	O	5 000 000	DPI	Déc. 2015	-	-	Intégration de mesures d'adaptation dans les plans de développement rural communautaires; création d'un fonds environnemental pour le cofinancement de plans visant la gestion des ressources naturelles et l'adaptation au changement climatique
Nicaragua	Projet d'adaptation aux marchés et au changement climatique (NICADAPTA)	PF	8 000 293	DPI	Déc. 2013	1 688 772	21,11	Gestion durable des ressources en eau; diversification agricole et renforcement des services météorologiques dans les filières du café et du cacao
Paraguay	Projet d'amélioration de l'agriculture familiale paysanne et autochtone dans des départements de la région orientale du Paraguay	O	5 093 000	DPI	Déc. 2015	-	-	Concentration des efforts sur la diversification des moyens d'existence et la gestion des risques climatiques dans les filières agricoles; amélioration des systèmes d'alerte rapide; intégration de critères d'adaptation dans les plans d'activité; cofinancement de biodigesteurs dans la filière des produits laitiers
Région Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe								
Djibouti	Programme d'appui à la réduction de la vulnérabilité dans les zones de pêche côtières	Mixtes	5 996 000	DPI	Déc. 2013	768 036	12,81	Réduction des risques climatiques dans la filière de la pêche; gestion participative des ressources côtières; protection des infrastructures côtières; amélioration du refroidissement après capture et de l'entreposage; amélioration de l'accès de la filière de la pêche à l'eau douce; protection des écosystèmes de mangrove et des récifs coralliens
Égypte	Projet en faveur d'investissements et de moyens de subsistance durables dans le secteur agricole	O	5 000 000	DPI	Déc. 2014	579 231	11,58	Investissements et moyens d'existence agricoles durables
Kirghizistan	Programme de développement de l'élevage et des marchés – Phase II	D/PF	9 999 520	DPI	Déc. 2013	1 725 300	17,25	Protection des animaux d'élevage contre les catastrophes d'origine climatique et les maladies; gestion et régénération communautaires des pâturages et des parcours dégradés; filière des produits laitiers résiliente face au changement climatique; systèmes d'alerte rapide
République de Moldova	Projet de renforcement de la résilience en milieu rural	Mixtes	5 000 000	DPI	Déc. 2016	-	-	Infrastructures rurales productives; systèmes et techniques de culture résilients face au changement climatique; diversification des activités économiques conduites par des groupements de femmes dans les zones pauvres très vulnérables au changement climatique; appui en faveur des investissements publics et privés dans des mesures de régénération écologique visant la réduction des risques d'origine climatique et l'amélioration des services écosystémiques à l'appui de l'agriculture

Pays	Titre du projet appuyé par l'ASAP	Conditions de financement	Allocation ASAP (en USD)	Type de don	Session du Conseil d'administration	Montant total ASAP décaissé	% ASAP décaissé	Thème
Maroc	Programme de développement rural des zones de montagne – Phase I	O	2 004 000	DPI	Sept. 2014	-	-	Diversification des moyens d'existence et des systèmes énergétiques; systèmes d'irrigation économes en eau
Soudan	Projet de développement intégré rural du Butana – financement additionnel	D	3 000 000	DS	Sept. 2016	-	-	Conservation et régénération des services écosystémiques sur lesquels reposent l'élevage et l'agriculture; gestion durable des ressources naturelles; utilisation efficiente des rares ressources en eau; gestion intégrée des forêts, des parcours et des systèmes agroforestiers
	Programme d'appui à la commercialisation des produits de l'élevage et à la résilience	D	7 000 000	DPI	Déc. 2014	721 108	10,30	Sécurité alimentaire, diversification des revenus et résilience face au changement climatique des ménages pauvres des communautés d'agropasteurs et de pasteurs; régénération des pâturages épuisés
Monténégro	Projet de regroupement et de transformation en milieu rural	O	2 000 000	DPI	Avril 2017	-	-	Infrastructures rurales résilientes; filières
Tadjikistan	Projet de développement de l'élevage et des pâturages – Phase II	PF	5 000 000	DPI	Déc. 2015	300 000	6,00	Gestion des parcours et diversification
Région Afrique de l'Ouest et du Centre								
Bénin	Projet d'appui au développement du maraîchage	PF	4 500 000	DPI	Déc. 2015	-	-	Amélioration de la gestion des ressources en eau et lutte intégrée contre les ravageurs dans le secteur de l'horticulture
Cabo Verde	Programme de promotion des opportunités socioéconomiques rurales	PF	4 000 000	DS	Déc. 2016	-	-	Amélioration de la gestion des ressources en eau et approche fondée sur la gestion des paysages
Tchad	Projet d'amélioration de la résilience des systèmes agricoles au Tchad (PARSAT)	D	5 000 000	DPI	Déc. 2014	664 246	13,28	Gestion efficiente des ressources en eau à usage agricole; fermes-écoles dispensant une formation sur l'adaptation au changement climatique; accès aux intrants agricoles résilients face au changement climatique (comme les variétés végétales résistantes à la sécheresse)
Côte d'Ivoire	Projet d'appui à la production agricole et à la commercialisation – extension ouest	PF	6 994 750	DPI	Sept. 2014	571 772	8,17	Intégration de la gestion des risques climatiques dans les filières agronomiques; amélioration du drainage pour la riziculture de bas-fonds; gestion durable des terres sur les hauts plateaux
Gambie	Renforcement de la résilience face au changement climatique dans le Projet national de développement de la	D/PF	5 000 000	DS	Déc. 2015	1 049 623	20,99	Système résilient de production de riz aquatique et régénération des écosystèmes (mangroves)

<i>Pays</i>	<i>Titre du projet appuyé par l'ASAP</i>	<i>Conditions de financement</i>	<i>Allocation ASAP (en USD)</i>	<i>Type de don</i>	<i>Session du Conseil d'administration</i>	<i>Montant total ASAP décaissé</i>	<i>% ASAP décaissé</i>	<i>Thème</i>
	gestion des terres agricoles et de l'eau							
Ghana	Programme d'investissement dans le secteur agricole au Ghana	Mixtes	10 000 000	DPI	Avril 2014	818 378	8,18	Intégration de la gestion des risques climatiques dans les filières agricoles; reproduction à plus grande échelle des techniques efficaces d'irrigation et de gestion durable des terres
Libéria	Projet d'élargissement de l'arboriculture	PF	4 500 000	DPI	Déc. 2015	-	-	Résilience de la production de café et de cacao face au changement climatique
Mali	Projet visant à améliorer la productivité agricole – financement provenant du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne	D/PF	9 942 704	DS	Déc. 2013	5 233 573	52,64	Renforcement de la résilience des écosystèmes et des petits agriculteurs grâce à l'accès de ces derniers aux énergies renouvelables, à l'information météorologique et à la planification locale
Mauritanie	Projet de développement de filières inclusives	D	6 000 000	DPI	Déc. 2016	-	-	Diversification économique et filière résiliente de produits forestiers non ligneux; utilisation efficiente de l'eau
Niger	Programme de développement de l'agriculture familiale (ProDAF) dans les régions de Maradi, Tahoua et Zinder	D/PF	13 000 000	DPI	Avril 2015	1 363 522	10,49	Amélioration de la résilience des systèmes agrosylvopastoraux grâce à la gestion durable et intégrée des bassins versants, notamment: la gestion durable des terres et la gestion améliorée des ressources en eau; le renforcement du cadre institutionnel et réglementaire aux fins d'une gestion durable des ressources naturelles
Nigéria	Programme d'appui à l'adaptation au changement climatique et au secteur agroalimentaire dans les zones de savane	PF	14 949 000	DPI	Déc. 2013	123 600	0,83	Intégration de la gestion des risques climatiques dans les filières agroalimentaires rurales; amélioration de l'accès à des sources d'énergie renouvelables diversifiées; collecte de l'eau, points d'eau et lutte contre l'érosion

Tableau 3

Objectifs tirés des résultats communiqués concernant 40 investissements ASAP et 26 projets appuyés par l'ASAP

Hiérarchie des résultats de l'ASAP	Résultats de l'ASAP au niveau de l'ensemble du portefeuille	Indicateurs de mesure des résultats du portefeuille	Objectif 2020	Résultats programmés à ce jour ^a	Résultats obtenus ^b
But	Les petits exploitants pauvres sont plus résilients face au changement climatique	1. Nombre de membres de ménages paysans pauvres dont la résilience face au changement climatique a été renforcée	8 000 000 membres de ménages	5 573 109 membres de ménages	1 499 119 membres de ménages
Objet	Reproduction à plus grande échelle des méthodes d'adaptation à avantages multiples pour les petits exploitants pauvres	2. Pourcentage de nouveaux investissements en faveur de la gestion des ressources naturelles et de l'environnement durant la période couverte par la neuvième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA9) par rapport à FIDA8	20%	376%	376%
		3. Rapport entre les dons ASAP et les financements non ASAP	1/4	1/7,5	1/7,5
		4. Pourcentage de variation de la surface de terres et d'écosystèmes dégradés dans les paysages productifs	-30%	À analyser après qu'un nombre suffisant de projets appuyés par l'ASAP ont été menés à bien	
		5. Émissions de gaz à effet de serre évitées et/ou fixées (en tonnes d'équivalent CO ₂)	80 000 000 tonnes	À analyser après que tous les fonds ASAP ont été programmés	
		6. Nombre d'hectares de terres exploités avec des pratiques favorisant la résilience face au changement climatique	1 000 000 hectares	2 092 808 hectares	40 310 hectares
Effet direct 1	Gestion des terres améliorée et pratiques et techniques agricoles résilientes face au changement climatique tenant compte de la problématique hommes-femmes	7. Nombre de ménages et d'installations de production et de transformation disposant de plus d'eau	100 000 ménages	197 349 ménages 2 587 installations	13 424 ménages 1 385 installations
Effet direct 2	Accroissement de la disponibilité en eau et de l'efficacité de son utilisation pour la production et la transformation dans le secteur de l'agriculture paysanne	8. Nombre de personnes (y compris les femmes) et de groupements communautaires participant à des activités de gestion des risques climatiques, de gestion des ressources naturelles et de l'environnement ou de réduction des risques de catastrophe	1 200 groupements	660 088 personnes 8 795 groupements	176 214 personnes 5 113 groupements
Effet direct 3	Renforcement des capacités humaines de gestion des risques climatiques à court et long terme et de réduction des pertes dues à des catastrophes d'origine climatique	9. Valeur en USD des infrastructures rurales, nouvelles ou existantes, rendues résilientes face au changement climatique	80 000 000 USD	58 millions d'USD 921 km	30 millions d'USD 2 km
Effet direct 4	Renforcement de la résilience des infrastructures rurales face au changement climatique	10. Nombre d'instances internationales ou nationales de concertation sur les questions climatiques auxquelles les projets appuyés par l'ASAP ou leurs partenaires contribuent activement	40 concertations	58 concertations	14 concertations
Effet direct 5	Documentation et diffusion des savoirs relatifs à l'agriculture paysanne intelligente face au climat				

^a En mai 2017. Données fondées sur les objectifs quantitatifs agrégés figurant dans les cadres logiques et les cadres logiques révisés du dernier rapport de supervision relatif à l'examen à mi-parcours de 40 projets bénéficiant d'un financement au titre de l'ASAP approuvés par le Conseil d'administration de septembre 2012 à avril 2017.

^b En mai 2017. Données fondées sur les résultats quantitatifs communiqués par 26 projets par l'intermédiaire du Système de gestion des résultats et de l'impact (SYGRI) du FIDA.

Tableau 4

Résultats intermédiaires des projets appuyés par l'ASAP – décaissements en cours

<i>Pays</i>	<i>Titre du projet</i>	<i>Date d'entrée en vigueur</i>	<i>% de fonds ASAP décaissés</i>	<i>Résultats intermédiaires^a</i>
Asie et Pacifique				
Bangladesh	Projet d'amélioration de l'infrastructure et des moyens de subsistance dans les haor/Projet d'adaptation au changement climatique et de protection des moyens de subsistance	4 sept. 2014	38	<ul style="list-style-type: none"> • 121 étangs de pêche aménagés • Un réseau de groupements d'utilisateurs de <i>beel</i> (plans d'eau durables) et 135 coopératives constitués • Un système d'alerte rapide en cas de crue éclair communique des informations et des données (deux saisons de mousson sont nécessaires pour le tester) • La protection de 164 km de routes contre les phénomènes climatiques extrêmes est sous-traitée • La construction de 1 750 miles (2 816 km) de ponts et de caniveaux est sous-traitée • Le creusement de 27 km de canaux est sous-traité • 51 unités de protection villageoises sont en place
Bhoutan	Programme d'amélioration de l'agriculture commerciale et de la résilience des moyens d'existence	11 déc. 2015	16	<ul style="list-style-type: none"> • Travaux préparatoires: création de l'unité de gestion du programme, recrutement du personnel, élaboration du manuel d'exécution du programme, atelier de démarrage technique • 4 systèmes d'irrigation (17 km), atteignant 163 ménages, remis en état ou construits selon des modèles résilients face au changement climatique • 40 535 semences maraîchères et 8 585 plants d'arbres fruitiers tolérants aux stress distribués • 20 abris de traite construits • Sites pilotes villageois intelligents face au changement climatique établis pour des évaluations participatives de la vulnérabilité face au changement climatique
Cambodge	Programme de services agricoles pour l'innovation, la résilience et la vulgarisation	5 mars 2015	16	<ul style="list-style-type: none"> • 5 plans stratégiques de développement agricole provinciaux élaborés • 360 groupements d'apprentissage de petits exploitants constitués et 72 fermes-écoles mises en place • 60 agents de vulgarisation communautaire recrutés et formés • 16 plans de développement de district pour l'adaptation au changement climatique achevés • 14 stratégies de district (et une de municipalité) concernant le changement climatique élaborées
République démocratique populaire lao	Programme en faveur de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et de l'intégration aux marchés dans le sud du Laos	28 juill. 2015	11	<ul style="list-style-type: none"> • Atelier de démarrage et formation initiale du personnel • Élaboration de plans d'investissements locaux pour l'adaptation dans 30 villages • 2 bassins versants secondaires sélectionnés pour tester le système d'information géographique (SIG) • Matériel de formation sur les techniques d'adaptation au changement climatique prêt à l'emploi • 4 ateliers organisés et une équipe spéciale technique sur le changement climatique créée • 30 villages sélectionnés pour l'exécution
Népal	Projet en faveur de l'adaptation des petits paysans des zones collinaires (ASHA)	26 févr. 2015	7	<ul style="list-style-type: none"> • Travaux préparatoires effectués: établissement des unités de coordination du projet, élaboration du manuel d'exécution du projet, recrutement du personnel, choix des prestataires de services, réalisation des études de référence, organisation de l'atelier de démarrage
Viet Nam	Projet en faveur de l'adaptation au changement climatique dans les provinces de Ben Tre et Tra Vinh dans le delta du Mékong	28 mars 2014	26	<ul style="list-style-type: none"> • 48 modèles agricoles et non agricoles adaptés au changement climatique sélectionnés • 27 nouveaux modèles agricoles adaptés au changement climatique recensés et testés en vue de leur future reproduction • 6 thèmes de recherche adaptative sur le changement climatique sélectionnés

Pays	Titre du projet	Date d'entrée en vigueur	% de fonds ASAP décaissés	Résultats intermédiaires ^a
				<ul style="list-style-type: none"> Manuel sur la planification du développement socioéconomique prêt à l'emploi 4 ateliers organisés sur la planification du développement socioéconomique tenant compte des considérations climatiques et planification de ce type en cours dans 92 communes 22 km de routes, 1 pont, 3 ponceaux et 3 lignes électriques à basse tension en cours de conception 8 routes (avec berges le long des cours d'eau pour éviter les intrusions salines), 1 barrage et 1 système de drainage construits
Afrique orientale et australe				
Burundi	Programme de développement des filières – Phase II (PRODEFI-II)	3 nov. 2015	16	<ul style="list-style-type: none"> 1 184 hectares régénérés ou nouvellement mis en valeur 145 km de routes dont la remise en état est planifiée 639 ha de bassin versant améliorés par des aménagements anti-érosifs 866 769 plants cultivés et plantés et 444 580 arbres fruitiers améliorés par greffe 342 fermes-écoles mises en place 29 ateliers sur la mise en valeur des marécages organisés
Kenya	Programme de renforcement de la production céréalière au Kenya – Guichet d'appui à des moyens de subsistance agricoles résilients face au changement climatique (KCEP-CRAL)	26 août 2015	4	<ul style="list-style-type: none"> Travaux préparatoires: atelier de démarrage, élaboration du plan de travail et budget, création du Groupe de coordination technique des organisations ayant leur siège à Rome 28 sous-comités d'exécution sélectionnés (selon des critères rigoureux) pour bénéficier de l'appui du programme Consultation et élaboration des accords avec les partenaires et négociation des mémorandums d'accord avec 8 gouvernements de comtés
Mozambique	Projet de développement des filières au profit des pauvres dans les couloirs de Maputo et de Limpopo	3 oct. 2012	41	<ul style="list-style-type: none"> 216 ha de terres irrigables régénérées à l'appui de la production horticole Recrutement d'un ingénieur d'irrigation pour diriger les travaux d'aménagement de systèmes d'irrigation au goutte-à-goutte 15 puits tubulaires creusés pour permettre aux éleveurs et à leur bétail d'accéder à l'eau Renforcement de 20 associations d'irrigants et de 75 groupes cibles 5 ombrières aménagées pour protéger les cultures 174 fermes-écoles appuyant l'introduction de manioc tolérant à la sécheresse
Lesotho	Projet d'appui à la production de laine et de mohair	17 juin 2015	7	<ul style="list-style-type: none"> 4 fonctionnaires ont conduit des formations sur l'outil PICSA et le logiciel CLIMSOFT 4 Données relatives à deux districts obtenues pour contribuer à l'adaptation de PICSA au Lesotho 2 fonctionnaires ont participé à l'atelier d'échange Sud-Sud sur l'ASAP Spécification de 5 stations météorologiques automatisées et 200 pluviomètres et thermomètres Projet de loi sur les parcours élaboré
Rwanda	Projet d'appui à des pratiques après récolte et à un secteur agroalimentaire	28 mars 2014	34	<ul style="list-style-type: none"> 9 848 bâches distribuées aux coopératives paysannes pour faciliter le séchage des récoltes, y compris pendant les pluies 13 dons (valeur: 272 832 USD) octroyés en faveur d'investissements après récolte intelligents face au changement climatique 80 systèmes de séchage solaire sous tunnel (<i>solar bubble dryer</i>) et humidimètres soumis à un appel d'offres, encore à signer Construction de 4 entrepôts et 6 aires de séchage résilientes face aux aléas climatiques
Ouganda	Projet de rétablissement des moyens de subsistance dans la région du Nord	5 août 2015	10	<ul style="list-style-type: none"> Mémorandum d'accord avec l'Autorité météorologique nationale ougandaise formulé Sites d'installation des nouvelles stations météorologiques automatisées choisis dans 9 districts Travaux préparatoires: sensibilisation et mobilisation, ateliers sur le suivi-évaluation et les

Pays	Titre du projet	Date d'entrée en vigueur	% de fonds ASAP décaissés	Résultats intermédiaires ^a
				<p>évaluations participatives rurales, élaboration de divers manuels, notamment le manuel d'exécution du projet</p> <ul style="list-style-type: none"> Analyse des flux de marchandises orientant la sélection des 25 sous-comtés Évaluation des besoins en capacités dans les domaines de l'agroalimentaire, du commerce et des services d'appui publics et formation du personnel du district
Amérique latine et Caraïbes				
Bolivie (État plurinational de)	Programme d'intégration économique en faveur des familles et des communautés rurales dans le territoire de l'État plurinational de Bolivie (ACCESOS)	17 mars 2014	42	<ul style="list-style-type: none"> 16 municipalités ayant introduit des mesures de gestion des risques et d'adaptation au changement climatique dans leur planification territoriale 54 cartes des risques climatiques élaborées sur les 74 prévues (avec la participation de 293 groupements de zone) Formation du personnel en matière de gestion des risques et d'investissements résilients face au changement climatique 3 494 familles adoptent des variétés cultivées traditionnelles et des techniques agricoles favorisant l'adaptation au changement climatique et réduisent de 20% les pertes associées aux phénomènes climatiques 265 personnes sensibilisées à la question du changement climatique
Nicaragua	Projet d'adaptation aux marchés et au changement climatique (NICADAPTA)	1 ^{er} juill. 2014	21	<ul style="list-style-type: none"> 4 226 bénéficiaires utilisent de bonnes pratiques de gestion et prennent de bonnes décisions d'investissement pour adapter les cultures au changement climatique 184 cadres et gestionnaires formés aux technologies améliorant l'adaptation au changement climatique dans les secteurs de la production et de l'après-récolte du café et du cacao 1 890 personnes formées en matière de production sous ombrage, diversification des variétés et gestion des ressources en eau 80 techniciens en cours de formation sur le clonage du café
Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe				
Djibouti	Programme d'appui à la réduction de la vulnérabilité dans les zones de pêche côtières	1 ^{er} août 2014	13	<ul style="list-style-type: none"> 30 personnes employées dans la régénération des mangroves (0,35 ha) et la fixation mécanique des dunes (0,26 ha) 3 campagnes de sensibilisation sur la protection des mangroves organisées 1 inventaire conduit sur 15 sites de formation corallienne dans 3 aires marines protégées Les politiques nationales relatives à l'adaptation au changement climatique ont été influencées par les études conduites dans le cadre du projet
Égypte	Projet en faveur d'investissements et de moyens de subsistance durables dans le secteur agricole	15 juin 2015	12	<ul style="list-style-type: none"> 3 km de canaux d'irrigation remis en état 22 démonstrations en exploitation pour promouvoir les systèmes d'irrigation modernes (dont 2 alimentés en énergie par des dispositifs solaires) 3 sessions de formation à l'intention de 5 coopératives agricoles et 14 groupements d'usagers de l'eau 10 sessions de formation sur le recyclage (par exemple le compostage) et 20 sur l'utilisation et l'entretien des systèmes fonctionnant à l'énergie solaire 1 évaluation des exemples performants de systèmes d'alerte rapide et d'intervention face aux problèmes d'origine climatique dans l'agriculture 5 études de l'empreinte carbone dans les 5 sites
Kirghizistan	Programme de développement de l'élevage et des marchés – Phase II	6 août 2014	17	<ul style="list-style-type: none"> 315 unions d'usagers des pâturages mobilisés et formés à l'adaptation au changement climatique

Pays	Titre du projet	Date d'entrée en vigueur	% de fonds ASAP décaissés	Résultats intermédiaires ^a
				<ul style="list-style-type: none"> • 125 plans de gestion environnementale élaborés • 1 325 personnes formées à la gestion des ressources naturelles
Soudan	Programme d'appui à la commercialisation des produits de l'élevage et à la résilience	31 mars 2015	10	<ul style="list-style-type: none"> • Travaux préparatoires: personnel de projet recruté; des équipes chargées du développement et de l'adaptation au niveau national et un spécialiste des ressources naturelles et de l'adaptation ont participé à une formation sur les SIG/la télédétection • Villages choisis et informations de base recueillies concernant les options de regroupement pour la conduite d'interventions de gestion des ressources naturelles • Mandat de l'enquête de référence élaboré • Formation du personnel de projet avec les itinéraires d'apprentissage PROCASUR sur la gestion des ressources naturelles et la productivité agricole • Élaboration d'un plan novateur pour la mise en place de centres d'intégration des ressources naturelles
Afrique de l'Ouest et du Centre				
Tchad	Projet d'amélioration de la résilience des systèmes agricoles au Tchad (PARSAT)	17 févr. 2015	13	<ul style="list-style-type: none"> • 10 installations de stockage alimentaire établies • 5 968 ménages bénéficiant de services d'information météorologique nouveaux ou améliorés (17 diffusions de bulletins météorologiques) • 59 puits aménagés pour le maraîchage • 50 ha de culture de décrue • 12 fermes-écoles mises en place
Côte d'Ivoire	Projet d'appui à la production agricole et à la commercialisation – extension ouest	21 nov. 2014	8	<ul style="list-style-type: none"> • 3 accords signés pour permettre le démarrage et l'exécution des activités relevant de l'ASAP • Ateliers de démarrage et de planification axés sur la gestion des savoirs • Parcelles de production de semences préparées par 93 groupements communautaires pour ensemercer 2,3 ha de riz irrigué, 36 ha de riz pluvial, 36 ha de maïs et 113 ha de manioc
Ghana	Programme d'investissement dans le secteur agricole au Ghana	18 mai 2015	8	<ul style="list-style-type: none"> • Consultation des parties prenantes avec des experts de l'agriculture de conservation et élaboration d'un modèle d'agriculture de conservation • Mandat du consultant chargé d'assurer une assistance technique dans le cadre du Programme d'agriculture de conservation élaboré • Classement par ordre de priorité des sites susceptibles de recevoir des financements de la part du projet
Mali	Projet visant à améliorer la productivité agricole – financement provenant du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne	21 janv. 2014	53	<ul style="list-style-type: none"> • 155 biodigesteurs construits (selon une étude, 60% de bois consommé en moins et 50% de temps gagné par les femmes sur la collecte du bois; l'engrais provenant des biodigesteurs correspond à 7 tonnes/ha (doublement des rendements) et permet des économies sur l'achat d'engrais) • 50 kits photovoltaïques installés • 1 037 ha aménagés pour l'irrigation • 7 286 personnes employant des technologies propres à réduire ou à fixer les émissions de gaz à effet de serre
Nigéria	Programme d'appui à l'adaptation au changement climatique et au secteur agroalimentaire dans les zones de savane	25 mars 2015	1	<ul style="list-style-type: none"> • Enquête de référence pour la prédiction saisonnière de la pluviométrie; élaboration d'un calendrier des cultures et d'une carte de l'humidité des sols • Stations agrométéorologiques; installation d'applications météorologiques à l'intention des agriculteurs; • Détermination du profil des filières en cours • 200 000 jeunes plants en attente d'être plantés à la prochaine saison des pluies

<i>Pays</i>	<i>Titre du projet</i>	<i>Date d'entrée en vigueur</i>	<i>% de fonds ASAP décaissés</i>	<i>Résultats intermédiaires^a</i>
				<ul style="list-style-type: none"> • Parcours sélectionnés pour la régénération (3 sites de 100 ha chacun), 40 ha de parcelles boisées établis
Niger	Programme de développement de l'agriculture familiale (ProDAF) dans les régions de Maradi, Tahoua et Zinder	21 sept. 2015	10	<ul style="list-style-type: none"> • 3 lots de matériel de SIG • 2 sessions de formation de formateurs sur l'agriculture de conservation pour les fermes-écoles • 4 590 ha de terres dégradées remis en état • 405 498 jeunes plants plantés et 34 054 kg de semences distribués • 2 068 agriculteurs ont participé à des visites de formation sur l'innovation technologique et les bonnes pratiques agricoles

Liste des pays concernés par des situations de fragilité jointe à la Stratégie d'engagement du FIDA dans les pays présentant des situations de fragilité³⁴

<i>Région</i>	<i>Pays</i>
Asie et Pacifique (APR)	Afghanistan
APR	République populaire démocratique de Corée
APR	Myanmar
APR	Papouasie-Nouvelle-Guinée
APR	Pakistan
Afrique orientale et australe (ESA)	Burundi
ESA	Soudan du Sud
Amérique latine et Caraïbes (LAC)	Haïti
Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe (NEN)	Bosnie-Herzégovine
NEN	Iraq
NEN	Liban
NEN	Somalie
NEN	Soudan
NEN	République arabe syrienne
NEN	Gaza et Cisjordanie
NEN	Yémen
NEN	Tadjikistan
NEN	Ouzbékistan
Afrique de l'Ouest et du Centre (WCA)	République centrafricaine
WCA	Tchad
WCA	République démocratique du Congo
WCA	Côte d'Ivoire
WCA	Guinée
WCA	Guinée-Bissau
WCA	Libéria
WCA	Mali
WCA	Sierra Leone
WCA	Niger
WCA	Sao Tomé-et-Principe
WCA	Togo

³⁴ Document EB 2016/119/R.4, appendice III.

Piste d'audit relative aux principales observations formulées par le Comité de l'évaluation, le Conseil d'administration et le Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA au sujet du RIDE 2016³⁵

Source	Observation (reprise du document)	Suites données
Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (IOE)	Pour que le rapport gagne en transparence et ses conclusions en fiabilité, le RIDE pourrait comporter une partie décrivant ses bases méthodologiques et analytiques. Cette recommandation a déjà figuré dans les observations formulées par IOE au sujet d'éditions antérieures du RIDE, mais n'a pas encore été appliquée.	En accord avec la recommandation formulée à plusieurs reprises par IOE au sujet de la description de la méthodologie d'analyse du RIDE, l'édition de cette année comporte une partie traitant des méthodes employées, afin d'améliorer la transparence et la fiabilité du rapport. Des informations plus détaillées ont également été fournies sur les séries de données, les processus et les limites.
IOE	À l'instar du Rapport annuel sur les résultats et l'impact des opérations du FIDA (RARI), le RIDE pourrait comporter une analyse reposant sur une comparaison externe de la performance des opérations avec celle des opérations conduites dans le secteur agricole par d'autres organisations de développement. De plus, une comparaison interne pourrait être réalisée entre les cinq régions concernées par les opérations du FIDA, pour que la direction puisse déterminer les régions ou les domaines thématiques auxquels il convient d'accorder plus d'attention et de ressources à l'avenir.	S'agissant de la comparaison interne, chaque semestre, la direction fait un point sur les portefeuilles régionaux et le portefeuille institutionnel, à titre de suivi régulier des problèmes récurrents se posant dans l'ensemble du portefeuille. En outre, les rapports trimestriels sur la performance institutionnelle élaborés par le Département de la stratégie et des savoirs (SKD) permettent de procéder à des comparaisons internes et de rendre compte en permanence. Étant donné que le RIDE a pour objet de fournir une analyse globale à l'échelle institutionnelle des résultats du FIDA, la direction estime que les comparaisons internes sont assurées d'une manière satisfaisante par les processus susmentionnés. L'édition 2018 du RIDE comportera une comparaison avec d'autres organisations.
IOE	IOE juge intéressante la description des caractéristiques de la performance relative aux principaux critères. Cependant, pour optimiser l'apprentissage, un descriptif plus étoffé comprenant des exemples tirés des projets examinés, notamment les projets choisis pour faire l'objet d'une évaluation de l'impact dans le contexte de l'Initiative d'évaluation de l'impact pour la neuvième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA9) (IAI/FIDA9), permettrait de repérer les problèmes généraux et systémiques auxquels il faut s'attaquer pour parvenir à une meilleure efficacité en matière de développement sur le terrain.	Pour favoriser un apprentissage de plus vaste portée, l'édition 2017 du RIDE comporte une partie relative aux problèmes généraux et systémiques ressortant d'une analyse de toutes les éditions précédentes du RIDE ainsi que de l'IAI/FIDA9. Certains des problèmes systémiques relevés concernent l'efficacité et la durabilité des avantages, ce qui est cohérent avec l'analyse d'IOE présentée dans le RARI.
IOE	... la performance du Fonds a été bonne pendant la période de FIDA9, comme le confirment à la fois le RARI et le RIDE de 2016. Cependant, le RARI 2016 fait apparaître que la performance n'a été pour l'essentiel que plutôt satisfaisante. Un moyen de placer plus haut la "barre de la performance" des projets, c'est-à-dire du niveau "plutôt satisfaisant" au niveau "satisfaisant" voire "très satisfaisant", consiste à déplacer la "barre du rapport" du niveau actuel 4 au niveau 5 ou 6. IOE encourage donc la direction à insérer dans les futures éditions du RIDE une évaluation des projets notés 5 ou 6 au regard des principaux critères d'évaluation.	La désagrégation supplémentaire des notes n'est pas une pratique employée dans les autres institutions financières internationales produisant un rapport annuel comparable au RIDE, mais une analyse désagrégée a été réalisée pour des indicateurs clés du niveau 2 du Cadre de mesure des résultats.

³⁵ Document EB 2016/118/R.8/Add.1.

IOE	... à l'instar de ce qui est fait dans le RARI, les futures éditions du RIDE pourraient être structurées comme suit: i) un résumé succinct tenant lieu de rapport principal; et ii) un appendice où pourrait être présentée une analyse approfondie de la performance des activités de prêt et des activités hors prêts, assortie d'exemples tirés des projets examinés et de références précises aux documents justifiant l'analyse.	Dans l'édition 2017 du RIDE, des ajustements structurels ont été apportés par rapport aux éditions antérieures. Le rapport rend compte effectivement des aspects essentiels des résultats du FIDA et réserve une place à la description plus détaillée d'autres thèmes tels que la coopération Sud-Sud et triangulaire, l'architecture du FIDA et les problèmes récurrents en matière d'efficacité du développement. La structure plus succincte du rapport permet de mieux intégrer la communication des résultats dans le texte, l'analyse et la conclusion d'ensemble, qui sont tous correctement repris dans le rapport principal. Cependant, certaines priorités thématiques nécessitant un examen plus approfondi sont traitées dans les annexes, notamment le Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne (ASAP) et les progrès accomplis par le FIDA en matière d'égalité hommes-femmes
IOE	Les activités hors prêts ne sont pas mentionnées au chapitre V du RIDE [2016], qui résume les résultats du point de vue de l'efficacité opérationnelle des programmes de pays et des projets. Compte tenu de l'importance croissante des activités hors prêts, il serait utile que les futures éditions du RIDE fournissent des informations contextuelles et qualitatives à leur sujet – par exemple, en recensant les principales contraintes et en expliquant comment le FIDA entend les surmonter.	L'édition 2017 du RIDE comporte une analyse plus approfondie des activités hors prêts, comme le recommande l'IOE. De plus, un nouveau chapitre intitulé "Plains feux" a été introduit pour traiter d'activités hors prêts thématiques – cette année, ce chapitre porte sur la coopération Sud-Sud et triangulaire. En outre, un certain nombre de réformes ont été lancées au FIDA afin que celui-ci mette davantage l'accent sur les activités hors prêts en tant qu'instruments et contributions essentiels à l'obtention de meilleurs résultats en matière de développement. Il s'agit notamment des nouveautés suivantes: une réforme de l'enquête conduite par le FIDA auprès des clients en prévision de FIDA11; un plan d'action pour la gestion des savoirs et son système de suivi; une boîte à outils concernant l'appui à l'élaboration des politiques au niveau national; et la conduite plus systématique d'exams des résultats des programmes d'options stratégiques pour le pays et d'exams à leur achèvement, avec une analyse plus approfondie des activités hors prêts. L'édition 2018 du RIDE comportera des améliorations supplémentaires.
IOE	Une analyse plus nuancée des facteurs contribuant à expliquer la performance plus ou moins bonne permettrait de repérer les problèmes systémiques du point de vue de la direction et rendrait le RIDE plus comparable au RARI.	L'édition 2017 du RIDE tient compte de cette observation.
IOE	L'annexe III [RIDE 2016] présente les enseignements tirés de l'IAI/FIDA9. Le paragraphe 3 indique que "L'IAI/FIDA9 a montré que les bénéficiaires du FIDA sont en moyenne mieux lotis, en termes de pourcentage, que les membres d'un groupe témoin". Ce résultat est remarquable et il illustre la contribution positive globale du Fonds à la réduction de la pauvreté rurale, qui est décrite par le RARI 2016. Cependant, les chiffres associés au groupe de comparaison ne sont pas indiqués dans le RIDE, que ce soit au paragraphe 3 du RIDE ou dans le tableau intitulé "Pourcentage des impacts estimés (effets moyens) sur les bénéficiaires comparé à ceux du groupe témoin, dans l'ensemble et par groupes de projets". IOE invite la direction à rendre compte des résultats des deux groupes dans le RIDE.	Cette observation n'est pas applicable à l'édition 2017 du RIDE. Elle sera utile pour le RIDE qui sera produit après la mise à disposition du rapport final de l'IAI/FIDA10.
Comité de l'évaluation	Nécessité de mieux harmoniser les évaluations indépendantes et les autoévaluations du FIDA afin de garantir à l'avenir une meilleure comparabilité des résultats.	Le nouvel accord entre la direction du FIDA et l'IOE sur l'harmonisation du système d'évaluation indépendante et du système d'autoévaluation du Fonds a été présenté au Conseil d'administration en avril 2017.

Comité de l'évaluation	Les membres ont prié la direction d'insérer dans le texte principal une explication détaillée clarifiant les chiffres relatifs à la réduction de la pauvreté, c'est-à-dire 24 millions de personnes sur les 80 millions de personnes ciblées.	Cette question a été traitée dans la Synthèse des enseignements tirés de l'IAI/FIDA9, le RIDE 2016 et les propositions d'améliorations à apporter au document relatif au Cadre de mesure des résultats de FIDA10.
Comité de l'évaluation	Le Comité a invité la direction et IOE à harmoniser leur définition et leurs évaluations de la durabilité. Un membre du Comité a attiré l'attention sur la nécessité d'aborder la durabilité dans le contexte du développement agricole et rural, c'est-à-dire la durabilité des avantages au niveau de la population cible et l'aptitude de celle-ci à maintenir, voire accroître, ces avantages dans le temps.	Ces questions ont été traitées dans le nouvel accord d'harmonisation (voir plus haut).
Conseil d'administration – Cent dix-huitième session	Les représentants ont suggéré que les futures éditions contiennent plus d'informations sur les principaux critères de performance et une description plus détaillée de la méthodologie utilisée.	Cette observation a été prise en compte. Voir la réponse à la première observation dans la présente piste d'audit.
Conseil d'administration – Cent dix-huitième session	Le Conseil a mis l'accent sur la nécessité d'une harmonisation entre les évaluations indépendantes d'IOE et les autoévaluations du FIDA.	Le nouvel accord d'harmonisation a été présenté au Conseil d'administration en avril 2017 (voir plus haut).